L'A[illegible] de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 31 JUILLET 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. [illegible]
E. DUVERGER. [illegible]
No 13, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 31 JUILLET 1854.

EUROPE.

Nos journaux apportés par le *Pacific* nous sont parvenus hier: ils vont jusqu'au 12 juillet pour l'Angleterre et jusqu'au 10 pour le continent.

Les mouvements de troupes continuent à servir de texte aux commentaires de la presse européenne. On ne paraît pas croire que les Russes s'établissent sérieusement à Plojesti et à Kampina, pour arrêter les Autrichiens dans les défilés de la Transylvanie. On affirme, au contraire, qu'aussitôt que ceux-ci mettront le pied en Valachie, les Russes se retireront à F[illegible] schani, sur la frontière de la Moldavie, et que c'est exclusivement dans cette dernière principauté qu'ils se fortifieront. Une dépêche de [illegible] confirme que pas un seul corps autrichien n'a encore franchi la frontière valaque, en dépit de tous les bruits contraires qui ont couru.

D'après la correspondance du Sémaphore de Marseille, la Porte aurait officiellement prévenu le cabinet de Vienne du Principe de l'occupation de l'Herzegovine et de la Haute-Albanie, et l'aurait invitée à contremander la marche des troupes autrichiennes. Peut-être aussi, dit-il, la Servie sera-t-elle exemptée de cette occupation.

Malgré l'adhésion donnée au traité austro-prussien du 20 avril par les États de Bamberg, l'Autriche et la Prusse ne demanderont probablement pas l'approbation de ce traité à la Diète germanique. On sait, en effet, que les deux grandes puissances ont résolu de ne demander cette approbation qu'autant qu'elles seraient sûres par avance de l'unanimité de l'assemblée.

Or, le Wurtemberg a fait une déclaration qui implique une réserve. En outre, le Danemark et les Pays-Bas, représentés à la Diète par les duchés de Holstein et de Luxembourg, ont déclaré que leur situation de puissances neutres ne leur permettait d'adhérer à aucune convention hostile à l'une ou l'autre des parties belligérantes.

Dans cette situation, la Prusse et l'Autriche ne pouvant pas compter sur l'unanimité, se borneront à donner connaissance à la Diète du traité du 20 avril, sans demander son adhésion.

D'après la *Börsenhalle* de Hambourg, le gouvernement de Hanovre aurait fait au cabinet de Berlin la proposition de donner à l'accession des États allemands au traité austro-prussien la forme d'un traité spécial. Cette proposition n'aurait été faite que verbalement. Elle aurait [illegible] par le motif que si l'usage permet [illegible] de traiter ainsi avec des puissances de second ou de troisième ordre, cet usage n'était pas applicable lorsqu'il s'agissait d'arriver à une entente entre confédérés.

Pas de faits de guerre. On assure que dès que la nouvelle de la levée du siége de Silistrie a pu leur parvenir, les escadres alliées ont dû quitter le mouillage de Badjick pour commencer leurs opérations sur les côtes de Crimée. Elles se [illegible] d'abord dans la baie de Kavarna, à quelques milles seulement de Sévastopol. Mais on n'a pas encore de détails précis sur leurs mouvements.

On écrit de Constantinople, le 30 juin:

« Les nouvelles du Danube, en annonçant la levée du siége de Silistrie et la retraite des Russes, font présumer qu'ils se concentrent en Moldavie.

« L'amiral Bruat a remonté aujourd'hui le Bosphore, emmenant toute la 4e division. »

On écrit d'Athènes:

« Hadgi-Petros, rentré en Grèce, a demandé l'autorisation de se rendre aux eaux d'Hypate. Il ne reste plus en Thessalie, tenant la campagne, que [illegible]

« [illegible] a quelques jours, à captiver un [illegible] Thessalie, [illegible] à bord des armes, de l'argent, des munitions, et l'on dit plus longuement partisans de la Russie. Le ministère grec s'est emparé de l'affaire, et il a poursuit avec vigueur. Il résulte des dépositions des reçues que M. Metaxa et quelques autres personnages se trouveraient gravement compromis. »

On lit dans une correspondance de Vienne du 6 juillet:

« M. le prince Gortchakoff est arrivé hier, à huit heures du soir, par le chemin de fer du Nord. Il avait fait le voyage de Saint-Pétersbourg à Vienne en moins de cinq jours. À neuf heures il se rendit à l'ambassade de Russie, où il eut une conférence avec M. le baron de Meyendorf, qui dura jusqu'à minuit. Ce matin il se rendit encore chez M. de Meyendorf, avec lequel il confera en présence de M. de Fonton, conseiller d'ambassade, [illegible] heures.

« M. le prince [illegible] raconte qu'au moment de son départ de Saint-Pétersbourg, la flotte anglo-française, consistant en 50 voiles, se trouvait devant le port de Cronstadt. L'empereur Nicolas et l'impératrice s'étaient rendus à Peterhof, d'où ils virent la flotte ennemie avec une longue vue. Elle se tenait à une distance de 6 verstes, et quelques petits bateaux à vapeur [illegible] troupes à savoir si la profondeur [illegible] Le prince Gortchakoff, qui avait accompagné l'Empereur à Peterhof, [illegible] pour retarder son départ: Non, non, partez toujours, répliqua l'Empereur, il n'y a pas de danger. »

On lit dans le *Journal de Constantinople* du 24 juin:

« Nous avons [illegible] brigade [illegible] régiment d'infanterie [illegible] de 20 pas [illegible] commandes par [illegible] prince Napoléon. Par décret du Sultan, M. le comte Kosciaski, chef d'escadron de l'état-major [illegible] nationale de Patra, est commé [illegible] du Séter-Bey, colonel du régiment [illegible] de cette brigade, qui ne tardera pas à partir pour la Bulgarie. »

Voici ce que [illegible] dernières correspondances de Constantinople du *Nord*:

« On dit [illegible] que Reschid Pacha va reprendre le portefeuille des affaires étrangères, [illegible] au Sultan, et déclarer [illegible] avec Riza Pacha, ministre actuel de la guerre, au moyen de Mehemet Ali, ministre de la guerre au moment où les hostilités ont commencé entre la Porte et la Russie, redeviendrait grand vizir, car on ne saurait avoir oublié qu'il a déjà occupé ce poste éminent.

« En attendant, malgré l'extrême pénurie du trésor et les besoins de l'armée, Reschid Pacha a obtenu du Sultan de faire célébrer le mariage de [illegible] avec la princesse impériale dans les [illegible]

« [illegible] Reschid Pacha d'espérer [illegible] cette annonce, son crédit [illegible] et exagéré, et partant, [illegible] si une nouveauté [illegible] à se réaliser. On [illegible] à la France représentée près du Sultan par [illegible] général Castelbajac, et l'Angleterre par sir Hamilton Seymour, que la publication de ses [illegible] confidentielles a placé si haut dans l'estime de l'Europe. Dans le cas où ce changement diplomatique viendrait à s'opérer, il y aurait entre la France et l'Angleterre un légitime partage d'influence en Turquie [illegible] qu'il y a loyal partage des charges de la guerre. »

[illegible] de Varna, du 24 juin, dit que le [illegible] Napoléon, arrivé le matin en vue du port, [illegible] route jusqu'à Baltjick, pour [illegible] aux amiraux Hamelin et Dundas [illegible] cette, la flotte devait appareiller [illegible] de la nouvelle que Silistrie était [illegible]. Nos vaisseaux, dit cette lettre, [illegible] sur la côte de Crimée prendre [illegible] qui a été ailpuoré par les croiseurs [illegible] trouvés à quelques milles au nord de Sébastopol. C'est la flotte de Kaliakra, [illegible] les chemins, on prétend [illegible] Ce ne sera pas un [illegible] curieux de cette campagne [illegible] escadres alliées s'abriter [illegible] en dépit des forces navales [illegible] plus se risquer hors de Sébastopol.

[illegible] de Widdin, le 26 juin.

[illegible] annonce à l'instant que les Russes viennent d'abandonner complètement Silistrie. [illegible] pas puis en quels termes il s'exprime:

« Vous savez qu'il y avait devant Silistrie 80,000 Russes, qui ne cessaient d'attaquer la ville de jour et de nuit, malgré leurs efforts, il n'ont pu, pendant quarante jours, se rendre maîtres d'aucun point. Vous savez aussi que j'avais [illegible] des forces devant Schoumla, et que je disposais à marcher [illegible]

« [illegible] régiments de cavalerie et trois [illegible] sortis de Schoumla pour [illegible] Les Russes, ayant eu connaissance de ce mouvement, se sont précipitamment retirés sur la rive gauche, avec toute leur artillerie. Pendant les quarante jours que dura l'investissement de la place, les Russes ont eu 25,000 tués. »

La division du général Forey a passé devant Constantinople le 26, sur l'escadre du vice-amiral Bruat, et sans mouiller dans le Bosphore; cette escadre est entrée directement dans la mer Noire. Elle porte 8,000 hommes. Quelle était leur destination? On l'ignorait à Constantinople, car les commandants des bâtiments et le général Forey lui-même avaient reçu des instructions cachetées qu'ils ne devaient ouvrir que dans la mer Noire.

On parlait toujours d'une attaque contre Sébastopol; mais les opérations [illegible] commencer par le bombardement du port d'Anapa, à l'extrémité septentrionale des côtes d'Abasie, près du détroit d'Yeni-kalé, qui conduit à la mer d'Azof.

On lit dans le *Journal des Débats*:

« Dans la [illegible] aujourd'hui [illegible] Varna. Pour qu'elle [illegible] manque plus que la seconde division [illegible] qui, comme on sait, a pris la route de terre [illegible] Andrinople et Schoumla, sous les ordres du général Bosquet, avec la plus grande partie de la cavalerie et de l'artillerie. [illegible] départ de cette division [illegible] était arrivée dans une [illegible] avoir souffert de la chaleur [illegible] la route. [illegible] armée qui occupe des [illegible] [illegible] de cette [illegible] lumineuse correspondances publiées par nos journaux anglais, se contiennent toujours dans des hypothèses. La croyance la plus générale [illegible]

[illegible] combinées [illegible] de ces puissances [illegible]

Il y en a [illegible] sont, par exemple, les grandes manœuvres exécutées par le génie pour organiser des magasins et de grandes manutentions de vivres à Varna, qui se cimentent au lieu de dépôts de l'armée expéditionnaire, tel est l'acheminement sur Varna d'un équipage de siège complet, tel est le départ des troupes qui font à Varna les transports qui, indiquent que l'on n'y peut retenir qu'à l'armée le but [illegible] un mouvement par mer; et s'il faut embarquer les troupes, sur quel point sera-t-il plus naturel de les diriger que sur Sébastopol? Ces indices et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, croient que les généraux ont quelque projet de ce côté.

De la Baltique rien, absolument nouveau. La flotte anglo-française était toujours à une petite distance de Cronstadt. On lit dans le *Journal des Débats*:

« Les lettres que nous recevons de la Baltique qui nous donnent des nouvelles des flottes alliées jusqu'à la date du 22 juin; à ce jour elles comptaient 63 bâtiments de guerre de toutes les rangs.

« C'est le 22 que les deux amiraux ont dû appareiller de Barosand pour aller faire une reconnaissance jusqu'au fond du golfe de Finlande. Tous les vaisseaux à hélice des deux escadres et 6 vaisseaux français, au total de 20 vaisseaux de ligne, suivis de dix bâtiments à vapeur, dont 4 français, devaient prendre part à cette démonstration. Les contre-amiraux Penaud et Chads suivaient le mouvement des vice-amiraux sir Charles Napier et Parseval Deschênes.

« Le contre-amiral Corry restait avec une division de sept vaisseaux de ligne devant Helsingfors, où [illegible] sept vaisseaux de ligne russes [illegible] vaisseaux français et la frégate la V[illegible] étaient attachés à l'escadre de l'amiral Corry.

« Les frégates françaises la Zénobie et la Sémillante avaient rejoint la division anglaise qui croise devant Revel; la Poursuivante et la Virginie croisaient avec le contre-amiral Plumridge dans le golfe de Bothnie. L'Andromaque croisait devant Riga.

« La meilleure entente règne entre les deux escadres de la Baltique comme dans celles de la mer Noire. L'anniversaire de l'avénement de la reine Victoria avait été célébré avec une grande pompe par les deux flottes: l'amiral sir Charles Napier était venu dîner ce jour-là à bord de l'Inflexible, qui porte, comme on sait, le pavillon de l'amiral Parseval.

« Des nouvelles postérieures à celles que nous avons reçu nous-mêmes, sont publiées aujourd'hui par les journaux anglais. Elles annoncent que les deux amiraux étaient arrivés le 24 juin au mouillage de l'île Serkar, à une trentaine de milles de Cronstadt. Les bâtiments légers qui marchent en tête de l'armée, le Desperate et le Gorgon, auraient, de jour là, échangé quelques coups de canon sans résultat avec les forts russes.

« D'ailleurs on ne croyait pas sur les flottes que l'on entreprît encore rien de sérieux contre Cronstadt. »

On écrit de Saint-Pétersbourg sous la date du 30 juin, que le grand maître de la police a fait publier dans cette ville l'avis suivant, par ordre de l'Empereur:

« L'escadre ennemie forte d'environ 30 voiles, s'est montrée le 25 juin en vue du mont Skoskin, à 80 verstes de Cronstadt, et s'est approchée le 26 de Krasnaja Gora. Plusieurs bâtiments à vapeur sont venus dans le voisinage du phare de Tollechin. Cependant, jusqu'au 27, on n'avait pas remarqué que l'ennemi se proposât de rien entreprendre d'hostile contre Cronstadt où toutes les mesures sont prises pour le recevoir. »

L'embarquement du premier corps expéditionnaire français en destination de la Baltique devait avoir lieu le 14 ou le 15 juillet, en présence de l'empereur en personne. Il paraît certain que le but de l'expédition est l'occupation de l'île d'Aland, et il devient de plus en plus probable qu'à cela se borneront à peu près les opérations sérieuses de la campagne actuelle dans cette mer. Une attaque actuelle contre Cronstadt paraît de plus en plus invraisemblable.

Un journal anglais annonce qu'à tout dispose pour le service des officiers français, à bord des navires anglais qui doivent transporter des troupes françaises dans la Baltique:

« On veut, dit ce journal, qu'ils s'y trouvent aussi bien que possible. On aura des vivres et des munitions de choix à bord de ces beaux vaisseaux, et la vie y sera confortable. Cela doit être: les braves soldats français ont droit à tous les encouragements pour leur dévouement, car nous sommes à court de troupes, et il faut dans la Baltique des troupes aussi bien que des marins. »

« L'Empereur des Français a très noblement et gaîment offert d'envoyer des Français pour coopérer avec les escadres combinées. Les [illegible] trouveront dans le capitaine Mannet du *Saint-Vincent* un vieux camarade. Le capitaine Mannet a servi comme volontaire dans l'armée française. Il portait au lumt à Constantine. On croit que le chiffre des troupes françaises sera de 7,000 hommes. Elles doivent se rendre à Calais et à Boulogne. Elles seront transportées à bord de l'escadre anglaise dans les Dunes le 14 ou le 15 juillet. Les troupes que nous envoyons nous-mêmes à notre armée d'Orient sont de 18,000 hommes. L'Angleterre aura bientôt 40,000 hommes en Orient. »

Les nouvelles officielles d'Espagne présentent la situation des insurgés comme désespérée et le soulèvement comme ayant complètement avorté. Les lettres privées constatent qu'en effet les troupes rebelles ont abandonné leur position d'Aranjuez et se retirent en bon ordre vers les frontières de Portugal, qui indiquerait, en tout cas, que les insurgés n'ayant pas rencontré dans les provinces les sympathies sur lesquelles ils comptaient, renoncent actuellement à leur entreprise, et comprenant l'inutilité de verser le sang espagnol dans un mouvement avorté, veulent chercher un asile à l'étranger sans engager de lutte.

Le *Journal des Débats* publie, du reste, sur la situation des choses au delà, la date des dernières nouvelles que l'on puisse avoir par la voie ordinaire, un résumé que nous croyons exact et impartial et que nous reproduisons plus loin. Il concorde, dans son ensemble, avec ce qu'on lit dans les correspondances de Madrid.

Les dernières dépêches télégraphiques sont du 7, c'est-à-dire de deux jours seulement plus fraîches que les correspondances. Elles présentent toujours les troupes royales comme serrant après les insurgés qu'elles ne peuvent manquer d'atteindre, [illegible] et elles parviennent à les atteindre, ajoute assez ingénument une de ces dépêches.

LOTERIE DE LA HAVANE.—Tirage du 22 juillet—No 8787, $100,000;—No 20,337, $50,000; No 17,151, $20,000;—No. 5,069, $10,000.—No. 19,283, $5,000;—Nos. 6 145, 8,494, 10,300; 10,571, 18,890, chacun un lot de $2,000.—Nos. 1,652, 2,919, 11,773, 14,534; 15,329, 17,117, 17,357; 18,457, 18,469, 29,710, chacun un lot de $1,000.—En outre, nombre de lots de 400 et de $200.

Les Nos. approximatifs, 8,785; 8786; 8788 et 8,789 du gros lot de $100,000, ont gagné chacun 600.—Les Nos. 20,335, 20,336; 20,338, 20,339, 17,149, 17,150, 17,152 et 17,153, chacun $400.

BOMBARDEMENT DE GRAYTOWN.—Le Sénat et la Chambre des Représentants ont voté, le 28 de ce mois, une résolution demandant au Président des renseignements sur le bombardement de la ville de San Juan de Nicaragua. Une dépêche nous apprend que les journaux du nord condamnent en général cet acte de rigueur. Les Américains, dont les propriétés ont été détruites, se sont réunis en meeting et ont résolu de demander une indemnité au gouvernement.

CHRONIQUE DE ST-LOUIS.—Nous lisons dans la *Revue de l'Ouest*, journal publié à St-Louis (Missouri):

Il y a eu un abaissement considérable dans le chiffre de la mortalité de la ville, la semaine dernière. Le nombre des décès a été de 282, dont 138 par le choléra. La température, qui s'était abaissée pendant quelques jours, est redevenue plus torride que jamais. Le mercure du thermomètre atteint 100 degrés tous les jours et a été élevé jusqu'à 102. La sécheresse prolongée donne de sérieuses craintes pour la récolte de maïs.

—La population française de St-Louis a été frappée cette semaine dans deux de ses représentants les mieux connus. M. Joseph A. Sire, qui était dans ce pays depuis plus de trente-cinq ans, et appartenait depuis un grand nombre d'années à la maison Pierre Chouteau et compagnie, a succombé lundi dernier aux suites d'un coup de soleil. Le même jour, M. Charles P. Cabanné, qui avait cherché dans les voyages du soulagement à une maladie chronique, a été rapporté mourant au domicile de M. Sarpy, où il a expiré dans la soirée.

—M. Pendzinski, citoyen polonais, établi depuis longtemps à St-Louis, a péri dans la nuit de mercredi à jeudi par un déplorable accident. Comme il descendait un escalier dans l'obscurité pour se rendre à l'incendie qui avait éclaté dans le voisinage, il est tombé et s'est brisé la colonne vertébrale. La mort s'en est suivie immédiatement.

TEXAS.

Le steamer *Perseverance*, arrivé hier, nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 28 courant.

Le *Ledger* de San Antonio publie une lettre qui lui est adressée du fort Inge, sous la date du 16 juillet, et dans laquelle on lui annonce qu'un combat a eu lieu entre les Américains et les Cumanches. Ces derniers étaient au nombre de vingt-cinq. Le capitaine King, qui était à leur poursuite, les a surpris sur les bords du lac Espantosa et leur a tué un homme. Ils s'enfuirent, mais le capitaine Van Buren les atteignit de nouveau à environ quarante milles au-dessous du fort Ewell, près du chemin de Corpus-Christi. L'action s'était engagée, quelques indiens furent tués, mais le capitaine Van Buren reçut dans le [illegible] lance à la poitrine. Sa blessure est mortelle [illegible] caporal et un soldat ont été également [illegible]. C'est le 11 juillet que cette affaire a eu lieu. Le capitaine Van Buren n'avait que quinze carabiniers. Le colonel Roberts, le capitaine Duncan et Walker, ainsi que le lieutenant Carr, sont partis à la tête d'un petit détachement [illegible] [illegible]

COLLÉGE MILITAIRE [illegible]—On verra, en se référant à l'annonce [illegible] la maison Walsh [illegible] ancien [illegible] de l'Académie militaire de [illegible], [illegible] la direction du Collége militaire du Sud, situé à East-Pascagoula. M. Walsh est un homme de talent et d'expérience, secondé par d'habiles professeurs, il avec le zèle qu'il déploiera lui-ci, avec l'active surveillance du président, avec l'émulation qui règne parmi les élèves, grâce à l'intelligence directive donnée aux études, nul doute que les résultats ne répondent à l'attente des familles et aux légitimes espérances de M. Walsh. L'enseignement au Collége militaire du Sud comprend l'étude de l'anglais, du français, de l'espagnol, de l'allemand, des langues anciennes (y compris l'hébreu et les idiomes orientaux), des mathématiques, de la navigation, de l'astronomie et des sciences en général. Les exercices militaires sont en vigueur dans l'institution et les élèves font l'exercice tous les jours. Le Collége est admirablement situé et offre aux familles de la Louisiane des avantages si manifestes sur les maisons d'éducation du Nord, que tout le monde en sera frappé. La salubrité du pays ne laisse rien à désirer: il serait difficile de trouver ailleurs un plus beau climat. Le nombre des élèves est borné à cinquante. Pour les conditions, voir l'avis.

COLLÉGE DE LA NLLE-ORLÉANS.—C'est aujourd'hui que commencent les examens au Collége de la Nlle-Orléans, qui occupe parmi les institutions de notre ville un rang si distingué. Les examens se termineront demain par des exercices oratoires et une solennelle distribution des prix. Parmi les élèves qui prendront part aux exercices, nous citerons MM. Félix Legendre, Jules Lefebvre, Eugène Foulon, Jules Desforges, Edwin Harris, M. Blanc, F. Labauve, T. Buisson, E. Depré, L. Desforges, C. Nice.

HOTEL ST CHARLES.—Les propriétaires de ce magnifique hôtel ont donné congé samedi dernier à leurs pensionnaires. L'hôtel doit être fermé pendant quelques semaines et livré aux ouvriers pour les travaux de restauration. D'ici à la fin de septembre on n'entendra dans les beaux salons où se réunissait naguères la fashion américaine, que le bruit du marteau, le grincement de la scie et le pif paf de la brosse du peintre. MM. Hall et Hildreth ont terminé la saison par un somptueux repas auquel étaient invités un grand nombre de personnes.

LES ETATS-UNIS ET CUBA.—On pense plus que jamais aux Etats-Unis à l'achat de Cuba. La révolution qui vient d'éclater en Espagne a ranimé les espérances de ceux qui pensent que ce dernier pays se décidera tôt ou tard à vendre sa colonie. Les partisans de l'acquisition vont présenter au Congrès un projet de loi pour mettre dix millions de piastres à la disposition du président. Ces dix millions de fonds secret sont sans doute destinés à rassurer des consciences timorées, à apprivoiser de farouches susceptibilités, et à rendre moins intraitable le patriotisme de certaines gens. Allons, nous verrons si l'Espagne échappera à toutes les embûches qu'on lui dresse.

CHOLÉRA.—Nous lisons dans le *Messager* de St Jacques du 28 courant:

Le choléra sévit sur la rive droite de notre paroisse; quelques personnes blanches ont déjà succombé, victimes de cette terrible maladie.—Le nombre des décès est beaucoup plus élevé chez les esclaves. Aucun cas de choléra, sur la rive gauche n'est venu à notre connaissance.

LE CHOLÉRA.—Une dépêche télégraphique transmise le 28 juillet, nous apprend qu'à cette date le choléra exerçait de terribles ravages à Niagara.

KEY WEST.—La fièvre jaune a entièrement disparu de Key West.

DÉPART DE L'ASIA.—Le steamer *Asia* a quitté le port de New-York le 26 de ce mois, pour Liverpool, avec un grand nombre de passagers et $900,000 en espèces.

BARBADES.—Le choléra continue à faire d'affreux ravages aux Barbades. Dans la petite ville de Bridgetown, le nombre des décès par le fléau s'est élevé à 2,000 dans l'espace de deux semaines. Le choléra se répandait aux dernières dates dans les îles voisines. Les Antilles seront, selon toute probabilité, cruellement éprouvées.

CHRONIQUE LOCALE.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Nous publions plus bas le rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine commençant samedi 22 juillet, à 6 heures du matin et expirant samedi 29 juillet, à la même heure:

Admis	416
Renvoyés guéris	176
Morts	116
Malades en traitement	538

Premier District.

VOL.—John Léonard aura bientôt à répondre à l'accusation d'avoir volé, à l'extrémité de la rue de la Commune, dans le bois, une jument appartenant à Daniel Moore.

ACQUITTÉE.—Les témoignages dans l'affaire de Pauline Schnyder, accusée d'avoir pris $60 à B. Gachereau, n'ont pas établi la culpabilité de la prévenue. L'instruction a eu lieu samedi.

COUPS DE POIGNARD.—Charles Curran dit que Julian Johnson lui a porté un coup de poignard à l'épaule. John, ainsi que son complice Michael Kelly, se présenteront, le 27 du courant, devant le recorder.

VOL.—Reddy McMahon est venue se plaindre de ce que la somme de $50 lui ait été enlevée de sa poche par Peter McLeod et sa femme qui, demeurant à maison de danse dans les « Triangle Buildings. » Les époux sont au violon.

CAUTIONNEMENT FORFAIT.—Le recorder a déclaré forfait le cautionnement fourni par John Mitchell qui avait été arrêté au moment où il introduisait sa main dans la poche de Edward Rayns, dans l'intention d'enlever ce dernier son billet de $50.

ILS REPARAISSENT.—Peter Keily, Cherry Driscoll et un grand nombre d'individus de ce calibre, ont été arrêtés samedi à la demande de John J. Bates, qu'il les accuse d'avoir, par des menaces, empêché des matelots de travailler à bord du navire George Washington.

Deuxième District.

SOUFFLET.—Gabriel Fénélon a été envoyé samedi devant la Première Cour de District, pour avoir souffleté Joseph Despaux.

OÙ EST MA FILLE?—Pierre Bertrand antre fille en apprentissage, il y a huit ans, chez le nommé Telot, qui lui devait demeurer jusqu'à l'âge de quinze ans. Bertrand partit ensuite de la Nouvelle-Orléans et revint, il y a quinze mois. Lorsqu'il demanda des nouvelles de son enfant, Telot lui répondit qu'il l'avait placée dans un couvent, mais il refusa d'en faire connaître le nom. Bertrand fut forcé de s'adresser à la justice et son retour ne put obtenir aucun renseignement de Telot au sujet de sa fille. Fatigué de cette obstination, Bertrand a prié le recorder de se faire arrêter Telot et de l'obliger à déclarer quel est le couvent où il a placé sa fille. L'ordre d'arrestation qu'il a caché son enfant.—Ordre d'arrestation.

RIXE.—Deux hommes de couleur, qui se regardaient depuis quelque temps, d'un mauvais œil, se sont rencontrés samedi dans la rue de la Douane et ont commencé les opérations. On ne sait pas où serait arrêtée leur ardeur belliqueuse, sans l'intervention de la police. Les deux ennemis ont été légèrement blessés; ils étaient armés chacun d'un pistolet et d'un poignard. On pourra les contempler ce matin au bureau du record Fileul.

ABUS DE CONFIANCE.—Eugène Martin a été envoyé, après interrogatoire, devant la Première Cour de District, sous prévention d'avoir vendu, pour $100 un piano appartenant à Conrad Bregenzer et de s'être approprié cette somme.

Troisième District.

HOMICIDE.—Jeudi soir, un homme du nom de Nicolas Molsandre entra dans la cour de la maison M. Edouard Boisblanc, dans la rue des Champs Elysées. M. Boisblanc, entendant un bruit inaccoutumé, se présenta dans la cour et ordonna à Molsandre qui causait avec une fille de couleur, de sortir de chez lui. Molsandre n'ayant fait aucune attention à ces paroles, M. Boisblanc essaya de le chasser de force, mais Molsandre se saisit d'un morceau de bois et lui cassa le bras. M. Boisblanc tira alors un poignard et lui porta un coup à l'abdomen. Molsandre, bien que blessé, parvint à s'échapper et on n'entendit parler de lui que le lendemain après-midi. Il était rendu, presque mourant, à l'hôpital du Dr Luzemberg.

Le recorder Seuzeneau se transporta à l'hôpital dès qu'il apprit ce qui s'était passé. Molsandre déclara qu'il était coupable et qu'il ne voulait pas poursuivre M. Boisblanc. Ce dernier a fait, devant le magistrat, un affidavit qui ne diffère pas de la déclaration du blessé. Peu après que le recorder se fut retiré, Molsandre rendit le dernier soupir. Il était français et âgé de 30 ans. M. Boisblanc, à sa propre demande, a été envoyé devant la Première Cour de District.

Ecriture et tenue des livres.

Les négociants et les commis qui désirent être prêts pour la saison des affaires, sont référés à l'annonce de M. Dolbear, dont l'Académie est au No 106 rue du Canal.

NOUVELLES DE LA BALTIQUE.

Les lettres de Hambourg du 5 annoncent que les Anglais se proposent de faire une troisième attaque contre l'île d'Aland, dont ils désirent s'emparer pour s'en faire un point d'appui fortifié à l'entrée du golfe de Finlande.

Les correspondances d'Angleterre et de Belgique indiquent aussi ce point comme devant être le lieu de débarquement des troupes qui vont partir des côtes de la Manche pour la Baltique, sous le commandement du général Baraguey-d'Hilliers.

Ce général aurait sous ses ordres le général de division Renault; il emmènerait avec lui le général de division du génie Niel, que le général Vaillant, aujourd'hui maréchal et ministre de la guerre, avait choisi pour l'accompagner à Rome, lors du siége de 1849. Le général Niel, qui n'a guère plus de [illegible] ans, n'était alors que colonel. Le grade élevé qu'il occupe dans l'armée indique assez l'importance du rôle que le génie militaire est appelé à jouer dans le golfe de Finlande. On croit que pour cette année il s'agirait de s'établir solidement aux îles d'Aland.

« A Saint-Pétersbourg, écrit-on de Hambourg à l'*Indépendance*, le génie militaire continue à faire travailler avec un redoublement d'activité aux nouvelles fortifications établies près de cette capitale sur la Newa et principalement à son embouchure. Il est permis de tirer de toutes [illegible] la conclusion que la Russie ne néglige aucun moyen de se mettre en état de soutenir une longue guerre. »

« D'après des nouvelles de Kœnigsberg, du 2, une division des flottes combinées aurait pris position devant Revel, et paraissait faire ses dispositions pour attaquer cette place.

« Il se trouvait à la date du 26 juin, à Nyborg, trois navires de guerre nouvellement venus de France: la frégate l'*Algérie*, la corvette *le Lion*, et le [illegible] à vapeur le *Tartare*. Ces trois bâtiments [illegible] 29, la rade de Nyborg pour aller rejoindre la flotte dans le golfe de Finlande.

« Une dépêche de Bergen (Norvége) nous apprend que [illegible] y bloquer un fort [illegible] russes, s'assemble à [illegible] déjà réunis, dans [illegible] trois anglais et [illegible] françaises. D'autres navires de [illegible] prochainement [illegible] compléter l'escadre [illegible] dans cette mer [illegible] difficile et dangereuse [illegible] moins de juin en service [illegible] que l'escadre [illegible] devant Archangel [illegible] le temps [illegible] bombarder cette place, et [illegible]

---

dans les intentions des gouvernements de France et d'Angleterre de faire bloquer par leurs forces maritimes le grand dépôt des céréales, dans la mer Blanche. »

Le *Morning Chronicle* publie les passages qui suivent, d'une lettre écrite de la flotte de la Baltique:

« A bord du [illegible], golfe de Bothnie, 3 juillet.

Mon cher........ nous avons détruit Uleaborg; nous avons quitté les navires jeudi, à neuf heures du soir, dans vingt chaloupes. Nous avons remonté la rivière à trois milles, ayant à droite et à gauche des navires, [illegible] de bois et des magasins remplis de poix. Nous sommes arrivés à la ville et tous les habitants étaient absents, et, bien qu'il fût minuit, il faisait aussi clair qu'en plein jour.

« On ne nous opposa aucune résistance, et nous débarquâmes les soldats de marine. Malgré la pluie qui commença à tomber et qui n'a pas encore cessé, nous commençâmes l'œuvre de destruction qui a duré jusqu'à vendredi soir. Pendant neuf mortelles heures, nous sommes restés sous la pluie, dans les chaloupes, et comme nous étions dans celle du commandant, obligés, par conséquent de rester les derniers, nous avons couru risque de voir notre retraite coupée par le feu et de nous brûler. Sur un espace de cent yards, j'ai été obligé de tenir mes mains sur mes yeux et ma figure, et j'ai eu les cheveux brûlés.

« Nous sommes enfin sortis de cette fournaise à demi-grillés et en jetant les yeux sur le chemin que nous venions de parcourir, nous n'avons aperçu que des flammes. En nous voyant sortir, les autres chaloupes ont applaudi. Elles ne pensaient plus nous revoir. Nous avons perdu un homme qui a été brûlé. Quelle terrible nuit!

« Barosund, 23 juin.

Nous sommes arrivés mardi soir d'Aregand. En arrivant, nous avons trouvé vingt huit vaisseaux de ligne, dix frégates et quelques sloops à vapeur. De ce nombre sont dix ou douze vaisseaux français. Nous sommes mouillés auprès de l'amiral français. C'est un magnifique spectacle. La cordialité la plus grande règne entre les officiers des deux flottes. C'est un échange continuel de politesses. Le temps est très chaud, et, il y a huit jours, nous étions dans la glace. Nous sommes à un mille environ de la terre, et les soldats français, qui sont au nombre de deux cents par navire environ, y vont faire l'exercice tous les jours. Il est huit heures; nous levons l'ancre. Je crois que nous serons demain devant Cronstadt, et bientôt devant Bomarsound.

« Adieu. »

Au dire du *Globe*, des lettres de Hambourg du 7 juillet prétendent que l'amiral sir Ch. Napier avait l'idée de faire hiverner les escadres dans le port de Bomarsund.

On écrit de Hambourg sous la date du 7 juillet:

On connaît aujourd'hui la position prise par les flottes française et anglaise devant Cronstadt. La plus grande partie des 30 navires qui les composent se trouvaient, le 1er de ce mois, à l'ancre à une lieue et demie à l'est de cette forteresse, tandis que plusieurs bâtiments légers s'en approchent le plus possible, mais toujours hors de la portée de canon, étaient continuellement occupés à faire des sondages. Il est évident que les deux amiraux procèdent avec une prudence extrême dans toutes leurs opérations, et qu'à Saint-Pétersbourg on s'attend journellement à une attaque de Cronstadt, on continuait à jouir dans cette capitale d'une profonde tranquillité, tant l'opinion y est prédominante que tous les efforts des flottes seront inutiles et viendront échouer contre la formidable forteresse.

On était aussi généralement dans l'opinion, à Saint-Pétersbourg, que la flotte russe, quoique complètement équipée et armée, ne sortirait pas du port où elle se trouve en sûreté. Il faudrait, toujours au point de vue russe, un nombre de gros bâtiments de guerre double de celui dont disposent en ce moment les deux amiraux pour canonner Cronstadt avec succès et avoir quelques chances de s'en rendre maître.

Du reste, les armements militaires et l'arrivée journalière de nouvelles troupes continuaient à Saint-Pétersbourg. La population y vaquait comme d'habitude à ses occupations et semblait ne douter qu'un formidable ennemi se trouvait dans son voisinage. Les dons et les offrandes pour le soutien de la guerre et l'entretien des veuves et des enfants des soldats tués, continuaient d'affluer au gouvernement des points les plus éloignés de l'empire.

Hambourg, 8 juillet.

Il se confirme, comme je vous l'ai annoncé, qu'il entre dans les plans de l'amiral Napier de se rendre forcément maître de la principale des îles d'Aland et que Bomarsund, à l'entrée du golfe de Finlande, après avoir reçu une garnison anglaise serait choisi pour servir de point de ralliement à la flotte. Au point de vue stratégique, Bomarsund paraît offrir de grands avantages au ralliement d'une escadre de guerre.

Une frégate française à voiles, l'*Andromaque*, capitaine Guérin, est arrivée le 1er juillet à Gefle, où on attendait aussi le lendemain, une autre frégate française la *Vengeance*.

On a appris que les navires marchands qui sont entrés dans la mer Blanche pour y prendre des chargements de grains n'ont point été inquiétés ni capturés par les croiseurs anglais; il paraît même positif que ces navires après avoir accompli leurs chargements de grains, ont reçu de commandant anglais l'autorisation de retourner librement dans les ports russes pour lesquels ces céréales sont destinées.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le *Moniteur français* publie la dépêche suivante:

« On écrit de Madrid, le 7 juillet:

« Les insurgés ne s'arrêtent nulle part; ils suivent la route de l'Estramadure et du Portugal. Les troupes royales sont à leur poursuite. »

Les journaux de Paris publient, en outre, les dépêches suivantes:

« Madrid, 7 juillet.

« Les rebelles ont commencé leur mouvement de retraite.

« Aranjuez a été complètement abandonné par eux, et le chemin de fer de cette résidence à Madrid a été remis en état de servir.

« Pendant la nuit, les avant postes des troupes royales sont entrés à Villaga, Cuenca, à quatre lieues des positions prises par les troupes fidèles.

« La colonne qui poursuit les rebelles est commandée par le ministre de la guerre.

« Cent hommes et six officiers repentants ont abandonné les généraux révoltés et se sont livrés eux-mêmes.

« La déroute des rebelles est complète.—Madrid est tranquille, et les nouvelles des provinces sont satisfaisantes. »

Bayonne, dimanche, 9 juillet.

« Madrid, 7 juillet.

« Les rebelles continuent leur mouvement de retraite sur Madridejos et Mora.

« Les troupes royales sont entre Aranjuez et Villa Sequilla. Elles battront les rebelles si elles parviennent à les atteindre avant qu'ils n'aient passé la frontière.

« La tranquillité la plus complète règne, du reste, partout. »

Le gouverneur civil de la province de Madrid a publié le 3 au soir le document suivant:

AU PUBLIC.

« Les rebelles, dès qu'ils ont eu connaissance de la marche de la colonne d'opérations envoyée à leur poursuite pour les détruire promptement, ont fait sauter la plus grande partie des ponceaux du chemin de fer, ont enlevé les rails et ont cherché enfin par tous les moyens possibles à retarder l'arrivée des braves et fidèles troupes de Sa Majesté.

« Ce matin, à trois heures et demie, toute leur cavalerie est partie prenant la route royale de Tembleque. A quatre heures ils ont embarqué leur infanterie sur les trains du chemin de fer pour la même destination, évacuant ainsi Aranjuez. Partout sur leur passage les factieux laissent de profondes et douloureuses traces. Après avoir enlevé les fonds des remontes et les caisses des régiments; après s'être emparés à Alcala de Henarès de tous les deniers publics; après avoir infligé aux populations qui ont eu le malheur de souffrir leur joug toutes espèces d'exactions, ne payant personne pour le service de rations et des bagages qu'ils ont imposés, ils sont arrivés à Aranjuez, où a commencé leur dure domination, incarcérant sous prétexte d'otages et de représailles, et menaçant de passer par les armes d'innocents et pacifiques pères de famille; l'indiscipline du soldat poussée à l'extrême, au point de déterminer entre les factieux eux-mêmes de sanglantes querelles, est venue ajouter encore à l'horreur de la situation.

« A leur départ, ils ont fait main basse sur tous les fonds existants dans les administrations des salines, des droits affermés, des loteries et des postes, et ils ont terminé par un impôt forcé d'un trimestre de contributions qu'ils ont exigé de la population de la manière la plus tyrannique. Ces faits n'ont pas besoin de commentaires. Et cependant les auteurs de ces crimes n'ont pas craint d'écrire dans leurs proclamations les saints noms de moralité et de justice.

« Madrid, le 4 juillet 1854.

LE COMTE QUINTO. »

Voici le résumé que donne le *Journal des Débats* de ses correspondances de Madrid du 5 juillet:

« Nos correspondants de Madrid se disent plus rassurés sur les suites de l'insurrection. Les lettres du 5 juillet, que nous venons de recevoir, nous annoncent que les insurgés, après s'être arrêtés à Aranjuez, où ils ont passé trois jours, ont pris le parti d'en sortir en se dirigeant vers Tembleque. On croyait qu'ils avaient le dessein de pénétrer dans les plaines de la Manche, qui leur offraient plus de ressources et de plus grandes facilités pour le développement de la cavalerie, qui forme toujours l'élément le plus important et le plus nombreux de leur force militaire. On croyait aussi que le détachement des renforts de l'Andalousie, où le général Serrano travaille activement, et dit-on, pour leur compte. Le gouvernement vient d'être informé de cette circonstance, qui n'est pas sans gravité, car on ne peut pas se dissimuler que si, en effet, le général Serrano parvenait à exciter un soulèvement dans les provinces méridionales, et s'il se réunissait au général O'Donnell, avec le renfort qu'il pourrait prendre dans ces provinces, les deux généraux se trouveraient à la tête d'un corps de troupes [illegible] leur permettrait de tenter plus d'une audacieuse entreprise.

« De son côté, le gouvernement s'était fortifié, et [illegible] dont il pouvait disposer s'augmentaient [illegible] par l'arrivée successive des corps qu'il demandait. Deux régiments étaient déjà venus de Valladolid; un régiment d'infanterie et un régiment de cavalerie. On comptait avoir très-prochainement à Madrid une masse imposante de troupes, car toutes armes, on a appelé même les carabiniers à cheval (les douaniers) qui gardent les frontières du Portugal et la côte de la Méditerranée. On n'a conservé sur ces deux lignes que les carabiniers (les douaniers) à pied. Dans la soirée, la Reine devait passer une revue générale, mais au dernier moment cette revue avait été contremandée [illegible] avait décidé qu'une expédition devait être dirigée contre [illegible] de la [illegible] guerre, [illegible] troupes [illegible]

---

avais reçues de tous les côtés étaient bonnes; l'esprit public n'était pas ému, et la confiance dans le gouvernement n'était pas ébranlée: le calme était partout. Cependant depuis trois jours les courriers de l'Andalousie manquaient, ce qu'on expliquait naturellement par la présence des insurgés à Aranjuez et dans les environs, qui leur permettait d'intercepter facilement toutes les communications de ce côté.

« Cependant le général O'Donnell ne se décourage pas; il a adressé deux lettres à la reine Isabelle: l'une et l'autre sont écrites dans un langage plein de convenance et de respect; le général proteste de son dévouement et de sa fidélité envers la personne de la Reine. Ce qu'il a fait ne lui a été inspiré par aucun sentiment d'hostilité, mais, au contraire, par le désir sincère de protéger la Reine et sa dynastie contre les imprudences de ceux qui, sous prétexte de servir cette cause chère à tous les cœurs espagnols, la compromettent par leurs témérités et leurs violences. Le général rappelle ses anciens services; il les compare avec les services de ceux qui se sont placés entre la Reine et ses serviteurs les plus éprouvés, et il demande compte aux ministres de l'usage qu'ils ont fait de la confiance de la Couronne. Il les accuse d'en avoir fait un abus indigne, et d'avoir ainsi excité de nouveaux troubles dans cette Espagne qui ne désire que prospérer sous le sceptre légitime de sa souveraine et sous la protection régulière et légale de son pouvoir constitutionnel.

La lecture des lettres du général O'Donnell avait d'abord produit quelque impression sur l'esprit de la Reine, et une assez grande agitation autour de sa personne. On parlait de conciliation, de transaction, et des projets de négociations ont été proposés et soutenus par des personnages qui occupent à la Cour des charges considérables et intimes; on a même pu remarquer que la Reine ne repoussait pas absolument ces dispositions à l'indulgence. L'intervention du président du conseil des ministres les a écartées. Le comte de San-Luis a représenté que l'autorité de la Reine serait perdue le jour où l'on entrerait en pourparlers avec les insurgés; qu'il n'y avait qu'une seule bonne conduite à tenir; qu'il ne fallait pas s'effrayer de l'insurrection, mais la regarder en face, et qu'il ne s'agissait pour le moment que de la combattre et de la vaincre. Ces conseils ont prévalu, et il a été décidé qu'on redoublerait d'énergie et d'activité. Il est inutile d'ajouter que les lettres du général O'Donnell sont restées sans réponse. »

La *Correspondance générale* de Madrid du 6 juillet s'exprime en ces termes:

« La rébellion se reconnaît vaincue. Hier dans la soirée, elle a commencé son mouvement de retraite avec une certaine incertitude qui ne permet pas encore de savoir si elle prendra la direction de l'Andalousie ou de l'Estramadure pour se réfugier en Portugal. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. Ce qui est certain, c'est que les rebelles ont complètement évacué Aranjuez. Ils ont passé la nuit à Tembleque et ils se sont portés sur Alcazar de San Juan.

« Aussitôt que M. Salamanca a eu connaissance de la retraite des rebelles, il a rassemblé 400 ouvriers, qui sont occupés à replacer les rails et à rétablir les communications télégraphiques avec une activité remarquable. Ce matin même, M. Salamanca a conduit un chemin de fer 400 hommes de la garde civile (gendarmerie) qu'il a laissés à Villa-Sequilla, c'est-à-dire à quatre lieues des rebelles.

« En ce moment, une colonne très imposante, composée de toutes armes, se rassemble à l'embarcadère du chemin de fer qui doit la transporter jusqu'à l'extrémité de la ligne. Cette colonne est chargée de poursuivre l'ennemi, qui opère sa retraite dans le plus grand désordre, laissant en arrière des détachements empressés de faire leur soumission.

« Cent hommes du régiment d'infanterie *el Principe*, avec l'officier qui les commandait, étant parvenus à tromper la surveillance des chefs rebelles, se sont présentés à Tyldéo et ont déposé les armes.

« La colonne qui va donner le coup de grâce à cette triste insurrection est sous les ordres du ministre de la guerre.

« La tranquillité continue d'être parfaite, tant à Madrid que dans les provinces. »

Les journaux de Madrid n'ont pas paru le lundi 3 juillet. La *Gazette de Madrid* du 2 contient de nombreuses promotions militaires accordées à des officiers généraux et supérieurs qui se sont distingués par leur fidélité. Le comte de Vista Hermosa, qui commandait l'infanterie, a été nommé lieutenant-général, le général Lara a obtenu la grand'croix de San Hermenegildo; le général Campuzano celle de Charles III, et le général Quesada celle d'Isabelle la Catholique. Les brigadiers Reyes, Valero, Santiago, Herrera, ont été faits maréchaux-de-camp. Le général Arlos a été nommé directeur-général de la cavalerie, en remplacement du général Dulce. On réserve d'autres faveurs aux officiers et aux sous-officiers. Les régiments d'infanterie de Cuenca, Valence et Reina Gobernadora, la troisième brigade d'artillerie montée et le régiment de cavalerie ont obtenu la concession des cordons de l'Ordre de S. M. y placée de ces mains.

Le ministre de la guerre, général Blaser, sera nommé d'une haute distinction. La reine veut, dit-on, donner à ce ministre une preuve éclatante de sa royale magnificence. Peut-être le général Blaser sera-t-il promu au grade de capitaine général de l'armée, maréchal du royaume, qui est la plus grande dignité militaire de l'Espagne.

Le colonel du 3e de cavalerie (Farnesio), qui se trouvait avec les rebelles et qui a été fait prisonnier dans le combat de 30 à Vicalvaro, ayant été condamné par le conseil de guerre à être fusillé, et mis dans la chapelle où tous les condamnés à mort, on Espagne, passent le dernier jour de leur existence, la famille du colonel est venue toute éplorée se jeter aux pieds de Sa Majesté et implorer sa clémence. La Reine a accueilli les parents du coupable et les a promis, dit-on, sa vie.

Le gouverneur de la province de Madrid a publié le document suivant:

AU PUBLIC.

Après la sanglante leçon qu'ils ont reçue, hier, dans les champs de Vicalvaro, les soulevés ont continué leur retraite, tout à fait découragés et dans plus grand désordre. Ainsi, le Kanavas a [illegible] complètement abandonné par eux; tous les points qu'ils ont occupés hier, dans les environs de cette ville se trouvent dans les mêmes circonstances. La mesure de cette dépêche, ils ont fait halte à Valdemoro. Ils vivent dans de continuelles alarmes, et leurs troupes harassées se bornent à faire des reconnaissances. Ce ne sont pas les seuls symptômes de la triste position où se trouvent les rebelles. Les soldats et les officiers qui, surpris par les ordres de l'ex-directeur de la cavalerie, avaient marché pour obéir à la discipline militaire, se hâtent de retourner sous les bannières de leur Reine et de leur patrie, qu'ils n'ont pu abandonner pendant quelques heures, que parce qu'ils ont été trompés.

Aujourd'hui se sont présentés un commandant et un lieutenant du régiment de Santiago; plus tard, le capitaine-trésorier avec les fonds de ce régiment qu'il a remis intacts dans les caisses du trésor; un sous-officier et plusieurs soldats sont venus ensuite. Ils réclament tous de leur Reine le pardon pour une erreur à laquelle ni leur cœur ni leur esprit n'ont pris part. Hier encore un capitaine, dont les faits refusé de prendre part à une action qu'il ne pouvait que considérer comme un crime et une trahison. Tous leurs camarades de régiment, assurent-ils, sont animés des mêmes désirs et vont suivre leur noble exemple.

Le comte de QUINTO.

Madrid, le 1er juillet 1854.

On lit dans le *Heraldo* du 2:

« Hier, à six heures et demie du soir, le corps diplomatique étranger résidant à Madrid est venu féliciter S. M. la reine du triomphe obtenu par ses troupes sur les insurgés. Cette démarche honore beaucoup le corps diplomatique qui sait si bien représenter à notre Cour les relations amicales qui unissent notre pays avec les nations étrangères.

« Hier, sont venus des rangs des rebelles cinq officiers et une vingtaine de soldats qui retournent sous les drapeaux qu'ils avaient abandonnés contre leur volonté. Un des officiers a apporté avec lui une quantité considérable des fonds qu'emportaient les rebelles.

« Dans le combat de Vicalvaro, une vingtaine d'hommes, officiers et soldats, du régiment de cavalerie de Villa-Viciosa, se trouvèrent enveloppés par les forces supérieures de l'ennemi, à force d'énergie et d'habileté, ils purent se dégager. Ils ont passé toute la nuit dans les champs et sont rentrés hier à Madrid.

« Les rebelles continuent leur retraite précipitée. Hier, ils ont traversé le chemin de fer près de Getafe, et, après avoir coupé les fils électriques et soulevé les rails dans deux ou trois endroits, ils se sont dirigés sur Pinto. Dans cet endroit, ils se sont emparés d'une locomotive et de quelques wagons, dans lesquels ils ont mis leur infanterie et ont été partis pour Aranjuez. La cavalerie les a suivis par la route ordinaire. Les rebelles sont, tout à fait découragés; leurs fatigues sont grandes et ils ont perdu tout espoir. Dans les malheureuses populations qu'ils traversent, ils exigent des rations qu'ils ne payent pas, ce qui fait qu'ils commencent à être regardés par les paysans comme une calamité dont il faut se débarrasser. »

On lit dans une correspondance de Madrid de *Siècle*, en date du 4:

« Le colonel Garrigo a comparu devant le conseil de guerre, qui l'a condamné seulement à quelques années de prison et à la perte de son grade. Les sympathies des chefs mêmes qui l'avaient combattu ont suivi jusque sur le banc du conseil de guerre cet officier, qui passe pour un des plus vaillants hommes d'Espagne.

« —Toujours vaillant! lui aurait dit le capitaine-général en l'embrassant au moment où il entrait dans la salle du conseil, mais pourquoi, cette fois, dans une mauvaise cause?

« —Dans toutes les occasions, je n'ai fait que remplir mon devoir, aurait répondu l'accusé.

« Il s'est défendu en disant qu'il n'avait fait qu'obéir aux chefs que le gouvernement même lui avait donnés. »

NOUVELLES DIVERSES.

—On écrit de Boulogne-sur-Mer que le général Baraguey-d'Hilliers, commandant de la division française de la Baltique, est arrivé dans cette ville le 7 courant. Il est descendu à l'hôtel de l'*Europe*, où il avait été précédé par M. le général Renaud.

—On lit dans la *Sentinelle Toulonnaise* du 7: « On dit que la 4e escadre dont l'armement se poursuit dans tous les ports avec beaucoup d'activité, se composera de deux divisions, de sept vaisseaux chacune. La première sera réunie à Toulon, et l'autre à Brest. Le bruit court que M. le vice-amiral Dubourdieu, aujourd'hui préfet maritime à Toulon, aura le commandement d'une de ces divisions. »

—Voici, d'après un document officiel, au dire de l'*Océan*, les bâtiments qui sont désignés par le ministre pour passer l'hiver prochain en rade de Brest:

Les vaisseaux l'*Infernale*, monté par le vice-amiral Penevan, l'*Hercule*, le *Jemmapes*, le *Tage*, l'*Austerlitz*, le *Breslau*, le *Duperré* et le *Trident*. Les frégates la *Psyché*, la [illegible] l'*Armide*. Les transports la *Lucorne*, [illegible]. Les corvettes à vapeur, le [illegible], le *Lucifer*, le *Vulcain*, le *Brandon*, et le D[illegible].

—On écrit de Paris sous la date du 8 juillet à un journal de Bruxelles:

« Le départ du premier corps de troupes de débarquement destiné à l'expédition de la Baltique aura lieu du 14 au 15 de ce mois en présence de l'Empereur lui-même. [illegible]

J'ai parlé du *premier* corps de troupes d'embarquement; car on ne doute pas que cette division qui s'embarque ne soit suivie tout au moins de deux autres. Les prévisions de quelques personnes élèvent même le chiffre total des troupes qui devront être transportées dans la Baltique à cinquante mille hommes. Je crois vous avoir déjà dit que deux batteries de siége étaient expédiées avec ce premier convoi.

—On lit dans la *Sentinelle toulonnaise* du 4 juillet:

« Samedi, 1er juillet, il a été procédé au fort Saint-Louis, en présence de nombreux spectateurs attirés par ce spectacle aussi rare qu'émouvant, aux épreuves des fusées de guerre que fabrique en ce moment l'Ecole Pyrotechnie maritime, pour les escadres de la mer Noire.

« Ces fusées de 95 centimètres, sont armées de l'obus de 12.

« Les résultats qu'elles ont fournis sont magnifiques et les portées de beaucoup supérieures aux plus belles qui aient encore été obtenues jusqu'à ce jour, en France, depuis trente ans qu'on cherche à perfectionner la puissance de cet artifice incendiaire.

« Jamais dans les tirs antérieurs exécutés soit à Toulon, soit ailleurs, on n'avait atteint des portées de plus de 3,200 à 3,500 mètres. Dans celui du 1er de ce mois, elles ont été de 4,000 à 4,300 mètres, plus d'une lieue! »

—Nous lisons dans la *Sentinelle toulonnaise*, du 6 de ce mois:

« On dit que la 4e escadre dont l'armement se poursuit dans tous les ports avec beaucoup d'activité, se composera de deux divisions, de sept vaisseaux chacune. La première sera réunie à Toulon, et l'autre à Brest. Le bruit court que M. le vice-amiral Dubourdieu, aujourd'hui préfet maritime à Toulon, aura le commandement d'une de ces divisions.

« La levée des ouvriers charpentiers destinée pour le port de Toulon est terminée. Chaque quartier a fourni son contingent, et s'il ne sont pas encore tous sur les travaux, c'est que beaucoup d'entre eux ont obtenu des permissions de séjour pour affaires de familles, et, une fois ces délais expirés, ce qui ne peut tarder, tous se rendront à leur destination.

« Le chiffre du personnel des ouvriers dépassera quatre mille. On peut faire beaucoup de choses avec cette quantité de bras dirigés avec toute la haute intelligence de nos officiers du génie maritime, qui ont déjà donné tant de preuves de zèle et de dévoûment dans une circonstance toute récente. »

—On a fait, à Rouen, avec un modèle à clipper en petit, l'expérience d'un système nouveau appelé *hélice éolienne*. Il consiste dans une certaine disposition des voiles qui leur permettent de mettre l'hélice en mouvement, de sorte qu'une brise suffisante souffle n'importe dans quelle direction. Le but de cette invention est d'économiser de notables quantités de charbon. Le *Journal du Hâvre* lui oppose de graves objections.

Le *Moniteur de la Flotte* annonce l'arrivée prochaine à Paris d'un navire à vapeur de la marine impériale, le *Galilée*, destiné à marcher par une vapeur mixte composée de vapeur d'eau et de vapeur de chloroforme, et commandé par M. le lieutenant de vaisseau Lafond, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et auteur des plans de la machine installée dans les flancs de ce bâtiment.

—On écrit de Hambourg, 4 juillet, au *Standard*: « Le navire russe *Czarowich*, capitaine Jorgan, venant de Chine avec une cargaison de soie et de thé, de la valeur de 2 millions de marcs, est arrivé dans notre port hier, après avoir, heureusement pour ses armateurs et malheureusement pour nos croiseurs, échappé aux nombreux navires envoyés à sa poursuite. Ce navire appartient à la compagnie de Kamptchatka, et comme le capitaine est natif de ce pays, son arrivée a produit un vive sensation. La cargaison sera expédiée par terre en Russie. »

—On écrit de Calais, le 7 juillet:

« Un grand mouvement de matériel de guerre se fait remarquer depuis quelques jours à Calais. Des affûts, de fortes pièces d'artillerie et de grandes quantités de poudre sont arrivés successivement. Tout est destiné à être embarqué pour la Baltique. Ce n'est pas tout: il paraît certain que l'amirauté anglaise, d'accord avec le gouvernement français, a désigné le port de Calais pour l'embarquement du corps d'armée qui doit opérer sur les rives de la Baltique, en Finlande, artillerie, cavalerie, infanterie. Ces troupes seraient transportées par des transports français sur des navires de guerre anglais, qui stationneraient sur la rade de Calais.

—Une lettre écrite de Saint-Pétersbourg, le 26 juin, au *Moniteur de la Flotte*, annonce que le czar vient de rendre un ukase spécial qui décrète que, pour honorer d'une manière particulière le souvenir de son prédécesseur Paul Ier, le fort de Rinbakha, à Cronstadt, recevra désormais le nom de: *Fort de l'empereur Paul Ier*. Ce fort, qui est situé en avant de celui de l'ort Kronslot, défend l'entrée de la passe du côté de l'est.

—L'inauguration de la statue du maréchal Bertrand a eu lieu récemment à Châteauroux. La foule était sur la place Sainte-Hélène, où s'est accomplie la cérémonie. M. Amédée Thayer, gendre du maréchal; M. Edouard Thayer, son frère; le duc de Plaisance; M. de Montebello, délégué de l'empereur; toutes les autorités assistaient à la solennité.

—On tenait pour certain à Constantinople, que, le 5 juillet, il y aura en Bulgarie 60 mille hommes de troupes franco-anglaises, et on estimait, en outre, que dans le courant de même mois 40 ou 50 mille hommes viendront de France. Et l'on pensait à Constantinople qu'on ne s'était pas trop pour rentrer en lutte avec les Russes, qui pouvait mettre en ligne dans les principautés près de 200 mille hommes dont 35 mille de cavalerie. Le présomptueux avec lequel les généraux alliés sont partis pour Varna, d'ailleurs vivement excité l'attention publique.

—Voici ce que dit une correspondance de la sortie de la flotte russe de Sébastopol:

« Les frégates anglaises le *Terrible* et le *Furious*, et la frégate française *Descartes* étaient en vue, quand la flotte est sortie, le *Vladimir* [illegible], monté, dit-on, par Nakhimoff. Ces frégates se sont placées sur la route des vaisseaux de la garde de force à faire quelques évolutions, sûres d'elles, de la supériorité de leur marche, elles ont laissé approcher la flotte russe, ont reçu ses premiers coups, et sont même parvenues à démâter un [illegible], ce qui l'a forcé à y refaire, elles ont remorqué à couper le [illegible] mer. La flottille marchait toujours. Les deux commandants anglais et français, pour les attirer loin, feignaient de se retirer en ne cessant de faire feu. En ce moment, les deux bâtiments à vapeur russes ont reconnu les Anglais à une distance de [illegible], et l'amiral Nakhimoff, voyant ces manœuvres, a donné le signal de la retraite. La flotte est rentrée au port [illegible], faisant ainsi leurs [illegible] et se réfugier vers Sébastopol. »

—Voici un fait qui montre tout l'odieux du régime russe. Un grand nombre de soldats, estropiés à la suite de blessures et congédiés par le gouvernement comme hors d'état de servir dans l'armée, avaient vainement réclamé à Saint-Pétersbourg, ou avaient été impitoyablement renvoyés par leurs seigneurs, prétextant qu'ils ne pouvaient pas nourrir des individus incapables de travailler. Ces malheureux, sans asile, errent aujourd'hui de village en village, abandonnés à la charité publique. L'Etat, auquel ils ont donné leur sang, les laisse mourir de faim et de misère.

—On lit dans le *Times*:

« Une faillite très importante est annoncée à Trieste, c'est celle de M. Spiridion Gopcevitch, qui depuis quelques années a fait d'énormes spéculations sur les grains. Il paraît qu'il a acheté de grandes quantités de grains dans la mer Noire et la mer d'Azof et que le gouvernement russe en a prohibé l'exportation. Dans cette situation, il s'est rendu à Saint-Pétersbourg, afin de solliciter de l'empereur un adoucissement, et a obtenu une avance de 100,000 liv. de capitalistes de Vienne et de Trieste afin de suspendre l'opération. Son voyage a été sans résultat, et la maison a fait faillite. Le passif est évalué, au plus bas, à 250,000 liv. (6,250,000 fr.); et il est probablement beaucoup plus élevé. Les seuls achats de la mer d'Azof s'élevant à 150,000 liv. (3,750,000 fr.) et ceux de la mer Noire étant encore plus considérables.

Nous avons annoncé l'échouement de deux steamers anglais à l'embouchure du Danube. D'après le *Morning Herald*, ces bâtiments seraient le *Sidon*, de 22 canons, et le *Firebrand*, de 16. On pense qu'ils ont dû être relevés.

Maladies bilieuses.

L'HYDROPIPER DU DR GEOHEGAN,

POSSÈDE des vertus merveilleuses contre la tendance aux maladies provenant de la bile, contre la fièvre en frisson, lorsqu'on l'a mal combattue et contre les tristes effets de la quinine et autres drogues prises pendant et après une longue maladie. Ce remède triomphe des douleurs rhumatismales, de la langueur, des douleurs à la tête, à la figure et aux dents, de l'enflure aux pieds et aux jambes, sueurs froides, des nausées, des palpitations du cœur, de la grande faiblesse, des douleurs dans la partie inférieure du dos, des maux de tête, du bourdonnement dans les oreilles, de la chaleur à la tête et à la figure, de la sécheresse de la peau, de l'extrême faiblesse des nerfs, des coliques, de la diarrhée, de la constipation, de l'oppression; il arrête la chute des cheveux, fait disparaître l'inflammation des yeux, rend moins sensible aux changements de temps, combat victorieusement les symptômes d'hydropisie et enfin vous rattache à la vie.

LES ENFANS FAIBLES ET DELICATS.

Pour les enfans faibles et délicats, sujets aux scrofules dont l'estomac fonctionne mal et qui n'ont pas d'appétit, il n'existe pas de remède plus simple et plus efficace. La plupart des enfants que l'on croit atteints du scrofule ne sont affectés que d'un mauvais état des organes de la digestion. L'Hydropiper rend ces organes à leur état naturel et les fortifie en peu de jours.

Raymond & Patton, No 74, rue Quatrième, Louisville, Ky., Agents pour la vente en général.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, par les agents, JARVIS & WOODMAN, coin Magasin et Commune, R. J. WRIGHT & Co.
11 juil— No 151, rue de Chartres.

Excellent spécifique.—M. Wm. R. Trumbert, citoyen haut placé de Baltimore, dit, en parlant de l'Anodyne Cherry Expectorant de STABLER que ce remède l'a guéri à une époque où il était menacé d'une affection pulmonaire. Si les personnes qui ont le rhume ou toussent se soignent ainsi et surtout s'y prennent IMMÉDIATEMENT, cette maladie ne ferait pas tant de victimes. Il n'y a pas, contre ce mal, de meilleur remède que le Anodyne Cherry Expectorant de Stabler. Le LIQUEUR contre la DIARRHÉE est excellent contre les maladies d'entrailles et on le recommande au public en toute confiance. Voir les pamphlets qui distribuent les agents. Prix 50 cents la bouteille ou six bouteilles pour $2 50.

E. H. STABLER & Co., Propriétaires, Pharmaciens vendant en gros, Baltimore. A vendre à la Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co., agents pour la vente en gros [illegible] rue de Chartres. Aussi, par F. KALTEYER & Robt. McCRACKEN, et, en général, par les marchands de remèdes des Etats-Unis. 25 juillet—6m

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont [illegible]

TABAC D'ESPAGNE. [illegible]

Ligne de la rue Tchoupitoulas.

A PARTIR d'aujourd'hui, nos omnibus partiront le soir, du coin des rues Jackson et Tchoupitoulas, à
9 heures du soir,
9 1/2 " "
10 " "
10 1/2 " "
11 " "

Et de la rue du Canal, à
9 1/2 heures du soir,
10 "
10 1/2 "
11 "

HART, THOMAS & Co.

Ligne de la rue des Magasins.

A partir d'aujourd'hui, nos omnibus partiront, le soir, des écuries, dans la rue Pleasant, 4me district, à
9 1/2 heures du soir, et
10 1/2 "

Et de la rue du Canal, à
10 heures du soir,
11 "

HART, THOMAS & Co.
Nlle-Orléans, 25 juillet 1854. 26 juil—6

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Samedi, 29 juillet 1854.

UN dividende semi-annuel de cinq pour cent sur les profits de cette Banque, a été déclaré aujourd'hui et sera payé à partir de samedi, 15 août prochain.

Par ordre de la direction.
31 juil—6 RICHARD RELF, Caissier

Les négociants et les commis.—Et tous ceux qui désirent en une instruction de [illegible] devant pouvoir tenir eux-mêmes leurs livres convenablement, sur lis s'opposent autrement à commettre de graves erreurs et subir de fortes pertes. On peut apprendre la TENUE DES LIVRES, A L'ACADÉMIE DE DOLBEAR, No 106, rue du Canal.
RUFUS DOLBEAR,
31 juil No. 106, rue du Canal

LE soussigné à l'honneur d'annoncer au public que son Etablissement situé au coin des rues Bienville et Levée, 2me District, ayant été dévoré par les flammes le 9 de ce mois, vient d'être réouvert au face, même enseigne.
31 juil—6f Jn.-Js. BALLOGOUR.

ATTENDU par les navires Station et Daniel, venant de Bordeaux—40 caisses fruits à l'eau de vie, 250 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
J. LANATA,
31 juil 11 Jefferson & 10, Toulouse

TABAC.—Reçu par les derniers arrivages de la Havane, 300 balles Vuelta de Abajo, qualité supérieure, 500 balles de Cuba, capas et tripas, 150 balles de tabac mexicain, canal, capas et tripas, et constamment en main un assortiment complet de tabac en feuilles convenable pour ce marché, à vendre par
31 juil ANT. COSTA, 16, rue de la Douane

CIGARES—500,000 cigares garantis des meilleures marques de la Havane, telles que: Annilla, Dorado, Panca, Dos Leones, Colorado, Dos Amigos, Caifra, Flor de [illegible], Ratonnor, Royal Victoria, &c. &c. A vendre par ANT. COSTA,
31 juil 16 rue de la Douane

CAFÉ—500 sacs café vert, prime, de la Havane, de première qualité, en magasin et à vendre par
31 juil ANT. COSTA, 16 rue de la Douane

PAPIER POUR CIGARETTES—Quelques balles de la marque célèbre de « Les Perilles, » à vendre par ANT. COSTA,
31 juil 16, rue de la Douane

REÇU directement de New-York, quelques caisses de beurre de Goshen extra supérieur, potentiel en potence de 2 livres, à vendre par
31 juil ANT. COSTA, 16 rue de la Douane

Aux lithographes et aux fabricants de cigares.

REÇU de Hâvre—3 caisses de papier satiné, premier [illegible], différentes couleurs, en magasin et à vendre par ANT. COSTA,
31 juil—1m 16, rue de la Douane

JAMBONS—80 tierçons jambons de Duffield, venant d'être reçus par le Chancellor; 25 boucauts jambons au naturel et dans des sacs, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
31 juil et 15, rue Tchoupitoulas

FARINE—60 barils extra, Orange mills, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
31 juillet 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES.—500 caisses chandelles de l'Etoile, de stéarine, à vendre par
VOORHIES, GRIGGS & Co,
31 juillet 15, rue Tchoupitoulas

GRAISSE—200 tierçons, barils et barillets, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,
31 juillet 15, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils de la marque célèbre Monia, de Pike, à vendre par
VOORHIES, GRIGGS & Co.
13 juillet 15, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—150 barriques jambons [illegible] célèbre, à vendre par P. COOK & CO,
31 juil 40, rue Poydras.

PORC—300 barils mess, M. O., pièces-côte déscossée, mecklings et rumps à vendre par
31 juil P. COOK & Co., 40, rue Poydras

BŒUF—300 barils mess et prime, à vendre par
31 juil P. COOK & Co, 40, rue Poydras

JAMBONS—en Epaules et Cotes—150 barriques de Wolfe, couverts en toile, à vendre par
31 juil P. COOK & CO, 40, rue Poydras

GRAISSE—200 barils et barillets [illegible], à vendre par P. COOK & Co,
31 juil 40, rue Poydras

GOMME ARABIQUE.—2,000 livres, à vendre par
31 juil P. COOK & Co, 40, rue Poydras

G[illegible] [illegible] P. COOK & Co, 40 rue Poydras

VERMOUTH—50 caisses, à vendre par
31 juil P. COOK & Co, 40, rue Poydras

Université de St Louis.
St. Louis, Missouri.

LE vice président de cette institution, le révérend Oakley, est en ce moment à la Nlle Orléans, d'où il partira pour St Louis le 10 août. Il prie les parents ou gardiens qui ont l'intention d'envoyer leurs enfans ou pupilles à cette Université, et voudront le recevoir cette année, de s'adresser au Rév. Oakley.

CONDITIONS:

Pension et enseignement ... $150
Blanchissage, raccommodage, frais de médecin, papier, plumes, &c ... 30

Pour plus amples détails, s'adresser au Rév. Oakley au collège des Jésuites au coin des rues Commune et Baronne ou à Thos. S. Elder & Co., No 101, rue Tchoupitoulas, agents de l'Université pour les Etats du Sud. 29 juillet—2m

COLLEGE DE ST JOSEPH,
Bardstown, Ky.

UN professeur attaché à cette institution se trouve actuellement arrivé à cette place et prêt à partir pour Bardstown vers le 10 août. Il sera heureux d'accompagner les élèves qui voudront aller à ce collège, ou de se charger de toute époque. M. J. B. Bozel, No 28, rue de la Commune, est l'agent du collège, ainsi que M. W. H. [illegible], au coin des rues Commune et Baronne.

CONDITIONS

Nourriture, logement, chauffage, éclairage et enseignement, le tout compris ... $125 par an

Pas de prix extra, excepté l'enseignement de la chimie et de la philosophie naturelle est payé $10 par an. 22 juillet—1m

AVIS.

MON fils, JEAN MAULEN, s'étant absenté de chez moi depuis le 20 de juillet, j'annonce au public que je ne paierai aucunes des dettes qu'il pourrait contracter à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1854.
28 juil—4 MARIANNE LANOIS.

Demande d'ouvrières.

ON désirerait se procurer une vingtaine de jeunes ouvrières couturières, à qui l'on payera de 10 cents à 15 cents par chemise selon le prix de façon. On aura également le placement de plusieurs bonnes sachant coudre et des [illegible], cuisinières, blanchisseuses et bonnes d'enfants. S'adresser au No 86, rue de la Douane, chez J. B. DERBEY, courtier.

MAGASIN DE QUINCAILLERIE A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre son magasin situé au No 21, rue Condé, près de la Place Jackson et de la Cathédrale. Pour quelqu'un voulant entrer dans ce genre de commerce, c'est une occasion des plus favorables. Le loyer est raisonnable, l'emplacement est établi bien connu, et la clientèle est nombreuse. [illegible] Le stock n'est que de [illegible] dont une partie est en [illegible] de bonne qualité. Tous les articles sont frais et importés directement [illegible] du Nord, ou bien ont été bon marché [illegible] en bon état, convenable pour [illegible] de la cause de sa vente, le propriétaire désire la qualité [illegible] S'adresser au soussigné ou au magasin principal, No 39, Vieille Levée, entre St-Louis et Conti.
27 juil—6m W. ARMSTRONG.

AVIS AUX DAMES.

Nouveauté! Nouveauté!!

NOUS venons de recevoir par le *Crescent City*, un joli assortiment de MANTELETS, genre Gracy Pucelle, en poult-de-soie, Balmoral, de Wallace, Guérin [illegible] et élégant, La Glénan, La Comtesse, Espagnole, style français, haute nouveauté. Ainsi que de belles Robes Barége à 2 et 3 volants. Do Organdie do Do Barége Bayadère, pour enfants. Un assortiment magnifique de TOILES, DAMASSES, SERVIETTES, &c., Que nous vendrons aux dames à des prix très réduits.
P. & E. REILLY,
27 juil Encoignure Canal et Royale.

AVIS IMPORTANT.

LA HUITIEME MERVEILLE DU MONDE.

PRÉPARATION INDIENNE pour prévenir la chute, fortifier et activer la croissance des cheveux.

Cette préparation, qui seule mérite le nom de régénératrice, est composée d'après la recette d'un Indien qui s'est rendu célèbre au Mexique pendant plus de vingt années, par la facilité avec laquelle il faisait repousser (avec cette eau qu'il composait lui-même), les cheveux sur les têtes les plus dénudées. Telle est l'efficacité de cette préparation, que, quel que soit le mauvais état du cuir chevelu, elle rend aux racines cette vigueur du premier âge qui les force à repousser comme à l'état primitif.—Ces qualités régénératrices, elle joint celle de donner aux cheveux cette souplesse et ce brillant si recherchés par les gens du bon ton; et le flacon qui tient la tête dans un état de propreté et de fraîcheur tout à fait surprenant.

Seul dépôt à la pharmacie de R. BATTIER, encoignure Dauphine et Hôpital, Nouvelle-Orléans.
Prix....$1 50 le flacon. 27 juillet—3m

BOTTES, BOTTINES ET CHAUSSURES [illegible] assortiment complet de Bottes, Souliers et Chaussures [illegible] et de campagne, à des conditions très libérales.
J. MOORE & Co.
22 juil—12 19 et 16 rue de la Douane

CHANGE sur Paris, à vendre par
GRATIAA, COMMAGERE & Co
28 juillet 29, rue Douane

Demande.

UN homme parfaitement recommandé et bien entendu dans la fabrication des liqueurs telles que Cognac et Genièvre, trouvera de l'emploi en s'adressant au No 15, rue St Louis, entre Chartres et Levée.
28 juillet. QUEYROUZE & LANGSDORFF.

NOUVELLEMENT reçu par la barque Siempre Viva, de Barcelone—37 balles bouchons assortis, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
28 juil—6 13 et 15, rue St-Louis

CIGARES—1,000,000 Regalia, Medio Regalia, Prensados, Cilindrados, Londres &c. des marques choisies, en magasin et à vendre par
S DE VISSER & CO,
19 juil 26, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—700 boîtes sucre blanc et brun, à vendre par S. DE VISSER & CO,
19 juil 26, Vieille-Levée

Propriété en pleine rapport, à Versailles

A VENDRE une propriété située sur [illegible], maison, four, jardin, et [illegible] prix [illegible] et de [illegible] et rentes, vu [illegible] en bonne, à G. Rausch, chemin de Paris, où à où le propriétaire [illegible] Dulaine et Maire.
27 juillet—17t

AVIS.

LE soussigné annonce au public que par acte passé le 6 février 1854, [illegible] LUCAS [illegible] [illegible]
17 juil—6f [illegible]

FABRIQUE DE BI-SULFITE DE CHAUX.

AYANT pris la direction de la Raffinerie Carondelet, nous faisons savoir aux personnes que cela peut intéresser et particulièrement aux Planteurs sucriers et aux Négociants chargés de leurs affaires, que nous sommes prêts de bonne heure à leur fournir du *Bi-sulfite de Chaux*.

L'emploi de cet ingrédient, administré d'une manière judicieuse dans la fabrication du sucre, a été consacré d'un si grand succès à la roulaison dernière, que nous sommes convaincus que tous les habitants voudront en faire usage lorsque le mode de l'employer leur aura été démontré.

Les soussignés *Bi-sulfites impurs*, contenant certaines parties de matières salines en dissolution pour leur donner en apparence un plus fort degré, ont sans doute beaucoup contribué à mettre des entraves à la réussite parfaite et complète, en laissant grand nombre d'habiles sucriers ayant été induits en erreur en essayant de mauvais Bi-sulfite, qu'ils se procuraient plus cher, n'en connaissant ni la richesse ni le degré.

Dans le but de prévenir ce mal et voulant donner dès le début à notre Fabrique un cachet de *garantie*, nous nous sommes adjoint M. J. B. Avequin, chimiste avantageusement connu des Planteurs et des Sucriers, pour apporter tous ses soins à la fabrication de notre Bi-sulfite, de manière que nos produits soient supérieurs à tout ce qui a été fabriqué jusqu'à présent.

Tous les barils de Bi-sulfite sortant de notre Fabrique, porteront le nom de *M. Avequin*.

M. JULES DUVAL reste chargé de l'administration intérieure de l'Etablissement, de concert avec M. Avequin.

Nous pouvons, dès aujourd'hui, recevoir des ordres pour la campagne.
EDW. SHIFF & Co,
No 129, rue Commune.

N. B.—Le plus grande partie du sucre fabriqué pendant la dernière roulaison ayant été de qualité fort inférieure et n'ayant commandé que de très bas prix, nous engageons les habitants sucriers à prendre des moyens à leur disposition pour améliorer leurs produits. De notre côté, nous nous ferons un grand plaisir de leur fournir tous les renseignements qui pourront concourir à ce résultat. 1er juil—3m

BI-SULFITE DE CHAUX.

OSCAR ROBIN, chimiste, a l'honneur d'annoncer aux personnes intéressées à la fabrication du sucre que le propriétaire de l'usine de chaux, qu'il a établie est en pleine opération, et qu'elle fonctionne de manière y ne laisser rien à désirer, quant à la qualité de ce produit chimique; il est prêt, *dès à présent*, à remplir les ordres qui seront adressés à ses agents MM. ROMAIN & KIMMERS, négociants à Nlle Orléans, pour telle quantité de Bi-sulfite que l'on désirera.

La PHARMACIE de O. ROBIN, a été transportée au coin des rues Ste. Anne et Villeré; outre l'assortiment de drogues et de médicaments fins, on y trouve toujours des eaux minérales gazeuses de premier choix, qu'il y soit fabriquées. Les ordonnances des médecins y sont remplies avec les plus grands soins, et les ordres de la campagne exécutés avec promptitude. 27 juin

Avis aux planteurs et aux négociants.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux planteurs et marchands commissionnaires, qu'il est maintenant prêt à livrer, *pour la saison*, du Bisulfite de Chaux d'une force suffisante, franc de port livré sans les impuretés qui pourraient le rendre épais et lourd lorsqu'on l'essayerait avec l'hydromètre.

Il rappelle aux planteurs qu'il était, l'année dernière, le seul qui manufacturait réellement cet article et que l'expérience qu'il a acquise est le plus sûr garant de la qualité du bi-sulfite qu'il vendra.

Il a, depuis lors, encouru de fortes dépenses pour perfectionner ses appareils, afin de pouvoir remplir tous les ordres, dans le plus bref délai.

Le soussigné construit de plus un modèle de moulin à sucre, sur un plan perfectionné et roulant les cannes et sans aucun manque de bonne heure, à l'aide du bi-sulphite de chaux. Lorsque le moulin sera achevé, il en informera les planteurs et les invitera à venir voir la véritable manière de se servir du bi-sulphite de chaux, qu'il à de valeur qu'augment sur l'emploi combiné avec ce que la qualité en sois bonne. M. BONNABEL.

Propriétaire du New Orleans Southern Chemical Works. Bureau au coin des rues Natchez et Tchoupitoulas. 29 juillet—6m., vtl. et cam.

Banque de la Louisiane.

Nlle Orléans, 24 juillet 1854.

UN dividende semi annuel de cinq pour cent sera payé aux actionnaires de cette Banque *lundi*, 7 août prochain.

Par ordre de la direction,
25 juil—12 R. M. DAVIS, caissier.

M. Pierre Devogel est prié de passer au bureau du consul Belge pour affaires qui le concerne.
Nlle Orléans, le 12 juillet 1854.
H. MEUGENS,
25 juil 32, rue Commune.

SUCRE de la Havane—300 boîtes sucre jaune et brut, en débarquement de la goëlette Eldes, à vendre par R. CAMUZAC & Co.
26 juillet 35, Vieille Levée

MUSIQUE—MUSIQUE.

LE soussigné prévient les Amateurs de musique qu'il vient de recevoir par le navire Hennessy, du Havre, un superbe assortiment de musique nouvelle.

L'Etoile du Nord, par MEYERBEER.
Le Nabab, par HALEVY.
Colette, par CARAFA.

Et autres morceaux pour chant.

AUSSI—Tous les Quadrilles, Valses, Polkas sur ces mêmes opéras.

AUSSI—Un joli choix de nouvelles romances pour piano, en vente chez T. E. BENOIT,
6 juil 76, rue de Chartres.

HOTEL DELMONICO,
25, Broadway, New-York.

LE propriétaire se rappelle au public, depuis la vente de l'Hôtel, que le soussigné avait fermé son Hôtel, se présenter à ses amis que ne n'est pas le cas. La vente a été faite au soussigné avec l'intention que l'établissement continuerait comme ci-devant. L'établissement a été et est encore ouvert et est prêt à recevoir les pensionnaires. Le soussigné en a la surveillance, comme par le passé.
28 juil—1m L. DELMONICO.

Charbon Anthracite

Red ash et Pittsburg, premier qualité, à vendre en gros et en détail au plus bas prix du marché, au No 119 Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.

Petite Maison à louer à Mandeville, face de wharf. S'adresser à Paul Tulane & Co., EUG. DECHAMPS, rue Condé, No 67.

A LOUER

Le magasin à quatre étages, No 44, rue de Chartres, S'adresser à Paul Tulane & Co., No 16, rue de Chartres. 4 juil—2m

AVIS.

LA société existant entre NORTH FRERES & Co, est dissoute ce jour, M. Harvey North se retirant. Les soussignés, qui sont chargés de la liquidation continueront les affaires au même local, sous la raison NORTH, SMEDES & Co.
WM. M. NORTH,
E. SMEDES,
ALEX. PUTRE,
VICTOR FABARS.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1854. 5 juil—1m

BRIQUES à feu de Liverpool, première qualité, à vendre en gros et en détail au plus bas prix du marché, au No 119 Passage de la Bourse entre St Louis et Conti. 8 juillet—1m

Aux amateurs de pêche.

A VENDRE par Uriah A. Pollard & Co., le plus grand assortiment d'Articles de pêche, comprenant: Hameçons, Lignes à pêcher en coton, chanvre et en soie, filets de pêche, etc. Aussi une variété de Gants de crin, très supérieur pour le bain. En gros et en détail.
17 mai No 76, rue du Canal, près Chartres

MAILLOT & CIE,
No 134, rue des Magasins,
ONT toujours en magasin à des prix les plus raisonnables,
200 barils brandy du pays
150 do whiskey do,
150 do gin do,
100 do bitters.
Les marchandises ci-dessus dont les marques ne sont pas connues, dont toujours approuvées.
MAILLOT & SON,
Successeurs de WEBER & MAILLOT,
25 nov 134, rue des Magasins

FUSILS d'Angleterre pour pêche—160 douzaines à vendre par E J HART & Co,
27 juil 79, rue Tchoupitoulas

PORTES DE LAMBRIS—50 pipes à vendre par
E. J. HART & Co,
27 ju 79, rue Tchoupitoulas

Ve HEBERT & Co,
140, rue de Chartres.

AVIS concernant les abonnés aux diverses publications françaises.

REÇU par le steamer Empire City, les numéros du mai de la présente année. 23 ju

SEWELL T. TAYLOR,
18, Rue Royale,

Importateur de Vins, Liqueurs, &c.
Vente en Gros et en Détail.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.

S. W. DUNDAS,

MARCHAND en gros de bottes et souliers, No 5, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 18, rue Fulton, Boston.

DIVERS—En magasin et à vendre par les consignés—
204 barriques vin rouge pour familles;
4665 caisses vin rouge;
500 demi-jeannes françaises de 5 gallons;
50 barils vinaigre de vin blanc;
40 barriques vin d'Oporto;
24 do vin de Bordeaux;
80 caisses fruits assortis au jus;
240 paniers [illegible];
20 paniers Champagne Venoge & Co;
64 do do De Montbard.
Fue DE FUENTES,
3 ju 22, Vieille Levée

EN MAGASIN.

130 CAISSES champagne supérieur;
115 do curaçao supérieur;
125 do liqueurs extra superfine;
150 do do de marina;
150 do do fines;
200 paniers anisette différentes qualités;
150 caisses vin rouge;
120 do vin blanc;
2000 flacons marasquins vides, long format;
2000 cruchons curaçao do do;
Toujours en main, un grand assortiment de sirops garantis, à vendre par
F. GRAS, Confiseur,
7 29 juil 210 et 216 Vieille Levée

Manufacture et entrepôt de Chaussures de G. P. BLANCAND,
Encoignure Royale et Dumaine.

ON trouve en tout temps un choix toujours frais et considérable, renouvelé de toutes sortes de chaussures les plus à la mode, pour dames, messieurs et enfans des deux sexes et de tout âge.

Chaussures convenables pour les marchands de la ville et de la campagne, chaussures pour plantation.

On fait toujours sur mesure par les meilleurs ouvriers de la ville. 22 juin

F. JAUFROID,
No 60, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages:
Corsets français sans couture, marque Robert Worly.
Gants de [illegible], de 75 cts à $5, la paire.
Do soie et fil d'Ecosse.
Eventails nacre, ivoire et laque, nouveau genre.
Faïence de toilette, [illegible] genre.
Dentelle [illegible], point d'Alençon, extra large.
Voilettes brodées et dentelle.
Parfumerie française.
Coton à broder et à Tricoter.
Et en général tous les articles nécessaires à la couture. 1 juin

F. JAUFROID,
No 60, rue de Chartres.

OFFRE à vendre aux prix les plus réduits, les articles suivants:
[illegible]
Do No 1 & 7.
[illegible]
[illegible] A. M. BARLOW & Co.,
[illegible] 16, rue du Canal.

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

Au coin de la rue Bienville et passage de la Bourse.

LA balance des versements sera due et payable au Bureau de cette Compagnie, comme suit:
5me versement de 10 pour cent—1 septembre 1854.
10me " 10 " —1er janvier 1855.
11me " 5 " —1 avril 1855.

Conformément à une résolution de la Direction, il sera fait un escompte de huit pour cent aux personnes qui feront, avant l'époque fixée, les versements ci-dessus ou l'un desdits versements.

Par ordre de la Direction.
29 juil BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie Pontcha

Nouvelle-Orléans, 20 juillet 1854.

DES livres de souscription au capital additionnel de cette Compagnie (telle qu'elle a été créée par un acte de la Législature du 10 avril 1853, pour l'extension du chemin de fer à la Mobile), ont été ouverts AUJOURD'HUI, au bureau de la Compagnie dans la rue Victoire, près du dépôt. Le Maire ayant souscrit à la somme de un million cinq cent mille piastres, au nom de la ville de la Nouvelle-Orléans, la balance du dit capital pour l'extension, peut maintenant être prise par le public aux conditions suivantes, savoir:

Dix pour cent payable en souscrivant.

La balance payable en versements n'excédant pas 10 pour cent par an. Il ne sera demandé de versements qu'après soixante jours d'avis dans deux au plusieurs journaux de la ville. Les livres resteront ouverts jusqu'au 1er septembre, 1854, à moins que l'on ne souscrive au stock avant cette époque.

Des livres de souscription seront également ouverts à la Baie St Louis, à la Passe Christian, à Biloxi, à Mississipi City, à Pascagoula et à la Mobile.
P. H. GOODWYN,
24 juil—jusq. 1r sept. Secrétaire

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Changement des heures de départ.

UN train d'excursion consistant en deux wagons de seconde classe pour les passagers et trois wagons découverts ayant des siéges et des tentes, partira du dépôt, au coin des rues Calliope et Nolle, dimanche prochain et les dimanches suivants, à 10 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi, pour le bayou Labranche, à 20 milles, et sera de retour à midi et demi et 5 heures et demie de l'après-midi, jusqu'à nouvel ordre.

Un train pour le transport des matériaux partira du dépôt pour l'extrémité du chemin, pendant la semaine. Les passagers pourront prendre ce train.
Prix: 50 cts pour aller et autant pour revenir.

HOTEL PONTALBA, à la Baie St-Louis, tenu par T. MEILLEUR.

CET établissement est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires et le propriétaire vient solliciter le patronage des personnes qui visitent la Baie St-Louis. Le soussigné profite de cette occasion pour annoncer qu'il a attaché à son établissement un excellent cuisinier Français et qu'il fera tous ses efforts pour assurer le confort des personnes qui descendront chez lui. Dans le but de faire connaître son établissement, il annonce également qu'il a fixé le prix de la pension à SEPT PIASTRES PAR SEMAINE, AVEC LE VIN. 15 juil—30j

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 98,
Entre les rues Perdido et Poydras.

CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 129, rue du Canal,
J. A. BRADBURY, à l'Hôpital

Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres..... $1 à 5 par jour.
Chambres pour les esclaves..... $1
Salles pour les esclaves...... $1

Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.

Les ordonnances des médecins sont exécutées avec soin. 1er juil

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX.

LA maison d'été, à Passe Christian, est ouverte à dater de ce jour. Cette maison, dans deux bâtiments séparés, est commode pour les élèves et améliorations que l'y a retrouvé, les conditions avantageuses, le site de ce genre de vie, et n'entravant pas les études, sont en pension. Le [illegible] d'un quai couvert et de chambres à bains, cette résidence offre tous les agréments que l'on peut désirer. Les heures d'un jour d'été sont [illegible], FRANÇAIS et la MUSIQUE, dans toutes leurs branches.

N. B.—L'établissement en ville, avec le même enseignement, reste ouvert tout l'été pour les élèves externes. 15 juin—Sam. et m

ATTENDU par les navires Stella et Daniel, venant de Bordeaux et à vendre par les consignés—
45 caisses fruits à l'eau de vie assortis.
300 do cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
40 caisses fruits au jus, Toyonnet.
50 caisses vin rouge, ordinaire.
40 futailles (barriques) eau de vie de Cognac.
LANATA, GANDOLFO & Co,
26 juil 10 et 11, rue Jefferson

ATTENDU par le navire Wurtemberg, du Havre—10 tonneaux bières—à vendre par
LANATA, GANDOLFO & Co,
28 juil 9 et 10, rue Jefferson

ATTENDU par le navire Julie, de Barcelone—180 barils Porto Wine (vin d'Oporto).
100 caisses vin rouge, de Tarragone.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.
28 juillet Nos 9 et 10, rue Jefferson

HOUBLON—18 balles de 1re qualité, en débarquement et à vendre par
H M BARLOW & Co.,
16, rue du Canal

PIPES—530 caisses pipes allemandes en terre, en magasin et à vendre par
H M BARLOW & Co.,
28 juil 16, rue du Canal

CEDRATS ET CEDRINS—6 caisses à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO,
27, rue St Louis

EN magasin et à vendre par les consignés:
300 barriques bon vin rouge ordinaire;
55 do do vieux pour familles;
12 caisses vin rouge, St Julien Médoc,
50 do vermouth;
35 do do de fleurs d'orange.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
27 rue St Louis

MADERE—150 barils imitation Madère à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
27 rue St Louis

BOUCHONS—40 balles bouchons pour eaux minérales, vins, bière, sirop, demi-jeannes, fioles &c à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
27 rue St Louis

FRUITS au jus et à l'eau de vie—45 caisses fruits au jus; 30 caisses fruits à l'eau de vie assortis, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
27 rue St-Louis

DAMEJEANNES—4500 demi-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co
27 rue St Louis

JUS de fruits.—Reçu en débarquement du navire Normand Jones, de Bordeaux—
10 douzaines jus de framboises,
10 do de groseilles,
Pour la fabrication des sirops et glaces.
40 caisses petits cornichons,
25 do variantes,
10 do choux rouges,
A vendre par DUETZE & IKEN,
27 juillet coin Royale et Conti

VIN DE BERGASSE—50 barriques ayant droit au drawback; 100 do en magasin.
27 juil B. TALAMON, 161, rue Royale.

VINS—Vin rouge en barriques, St Estèphe, Chateau Margaux, Vin blanc du Haut Sauterne, en caisses de qualité supérieure, Vin rouge de différents crûs, à vendre par
27 juil B. TALAMON, 161, rue Royale.

EAUX DE VIE—Henry Button, 1800 et 1811; Marcellon, 1re preuve, d'ancienne importation, M. Daniel, 1re preuve, d'ancienne importation, J. Dumesnil, & Co, 4e preuve, à vendre par
27 juil B. TALAMON, 161, rue Royale.

HUILE D'OLIVE—175 paniers de 12 bouteilles, huile Plagniol en magasin: 75 do de 24 1/2 bouteilles; 30 caisses de 12 bouteilles, même marque, ayant droit au drawback.
A vendre par B. TALAMON,
27 juil 161, rue Royale.

PRUNES SÈCHES—15 caisses prunes de 12 pots, à vendre par B. TALAMON,
27 juil 161, rue Royale.

SALAISONS FRANÇAISES—Olives, anchois, capres, anchois et cornichons, à vendre par
27 juil B. TALAMON, 161, rue Royale.

MOUTARDE FRANÇAISE, de la marque Louit Frères, à vendre par B. TALAMON,
27 juil 161, rue Royale.

BOUTEILLES et demi-bouteilles vides, à vendre par B. TALAMON,
27 juil 161, rue Royale.

DAMEJEANNES de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par B. TALAMON,
27 juil 161, rue Royale.

VERMOUTH de Noilly Frères, à vendre par
27 juil B. TALAMON, 161, rue Royale.

EAU DE FLEURS D'ORANGER en magasin et à vendre par B. TALAMON,
27 juil 161, rue Royale.

INSTITUT JACKSON.

ON demande un maître d'anglais et un maître d'écriture parlant anglais.
Rue St-Louis, entre Rempart et Bourgogne, 173.
17 juil—

VINCENT,
COSTUMIER, encoignure Canal et Carondelet.

LE magnifique salon de Glaces attaché au nouvel établissement de VINCENT, encoignure des rues Canal et Carondelet, continue à jouir de la vogue. Désireux de se rendre digne du patronage que le public de la Nouvelle-Orléans lui a accordé, le propriétaire prévient les amateurs qu'il tiendra, à toute heure du jour et de la soirée, un assortiment complet et de premier ordre de rafraîchissements de saison, tels que Glaces, Sorbets, Punch à la Romaine, Limonade glacée, Fromage à la glace, &c. &c. Il remplira également les commandes de toute nature qui lui seront adressées, et fournira ces produits au verre ou au gallon.

Son assortiment de confiserie et pâtisserie ne laisse également rien à désirer, et, comme par le passé, on trouvera chez lui tout ce qui se fait de mieux en ce genre. 4 juil—1 m

ON demande à louer une maison basse située dans un des carrés compris entre les rues Toulouse et Canal, Royale et Rempart, ayant quatre chambres et cabinets [illegible] de chaussée, ou cinq chambres à deux étages. S'adresser à la lettre R. Z. à la Poste. 11 juil

LE DOCTEUR BOUDANEZ,

Ancien externe des Hôpitaux et Hospices civils de Paris,

ARRIVÉ récemment à la Nouvelle-Orléans, informe les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il a fixé son domicile rue de la Douane, No 180, entre Dauphine et Bourgogne.

Consultations: de 3 à 4 heures tous les jours, excepté le dimanche. 11 juil—1m

Osnaburgs coton.

54 BALLES Osnaburgs coton 7/8, de la manufacture Lauderdale, Alabama, à vendre par
O. B. GRAHAM,
11 juil—12 96 rue Gravier

Toile pour matelas.

2 BALLES toile et coton de couleur et de fantaisie pour chambres et matelas, à vendre par
O. B. GRAHAM,
11 juil—12 96 rue Gravier

EN MAGASIN.

25 caisses absinthe L. Reilly Fils & Co qté sup.
150 do vermouth do garanti Simpléon.
150 do do de Turin.
[illegible] huile véritable Plagniol.
[illegible] do do 1/2 bouteilles.
[illegible] assortie.
[illegible] marbré de Marseille.
[illegible] vertes pour distillateur.
[illegible]
[illegible] arabique blanche.
[illegible] de Rosell.
25,000 bouchons pointus et réguliers.
A vendre par ANT. GIRAUD,
19 juil 64, Vieille Levée.

EN MAGASIN.

A VENDRE par le soussigné:—
125 barriques vin vieux de Bordeaux,
45 barils vin blanc,
1 caisse vin vieux, Margaux Médoc,
150 caisses St Julien Médoc,
4 barriques vin Mourvège,
45 paniers champagne,
45 caisses Absinthe de Pontarlier,
150 paniers anisette de Bordeaux,
45 caisses Curaçao.
[illegible]
[illegible] JEAN [illegible]

POUR LES ATTAKAPAS ET LES OPELOUSAS

Ligne expresse de l'Eclair (Lightning) sur la route de la malle des Etats-Unis, No 7719.

CETTE ligne vient d'être nouvellement installée et disposée de manière à satisfaire les voyageurs des Attakapas et des Opelousas, partira de Donaldsonville tous les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures du matin et sera servie par des voitures à quatre chevaux. Elle se rattache au bateau à vapeur FRANCIS JONES, qui tire prompte, est installé à recevoir convenablement des voyageurs et qui fait le trajet de la Maison du L[illegible] Verret à la Nouvelle-Ibérie, puis, les passagers seront transportés de là à Washington en voitures à quatre roues. Au retour, le départ aura lieu de Washington les lundis, mardis et jeudis, à 7 heures du matin.

M. Price espère, par l'attention qu'il portera au confort des passagers, mériter le patronage du public. Les officiers du steamboat *Francis Jones* veilleront attentivement à ce que les moindres besoins soient dûment à leur destination.

P. S.—Tous les deux jours, une voiture à quatre chevaux partira de Donaldsonville pour Thibodeauxville.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Prince, à l'Hôtel de Prince, à Donaldsonville.
J. B. PRICE, P[illegible].
Franklin, 5 juillet 1854. 10[illegible]

SARDINES A L'HUILE—700 demi, 300 boîtes sardines à l'huile, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
29 juil—15 27, rue de la Vieille Levée.

CHAMPAGNE—30 paniers bouteilles et demi bouteilles champagne marque Bootar.
30 do do do do marque Andre,
30 do do do do Fleur de Bouzy, de la maison Benj. & Eug. Perrier, de Châlon, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
29 juil—15 27, rue de la Vieille Levée

COGNAC PELLEVOISIN—30 demi, 40 quarts, Cognac A. Denys,
25 quarts pipes 4me preuve pâle Cognac & Kisfan,
3 demi pipes, 4me preuve pâle cognac Julien Laferrière,
12 demi, 20 quarts pipes 4me preuve pâle,
Sous les clefs de la Douane et à vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
29 juil—15 27, rue de la Vieille Levée

QUININE—3,300 onces quinine américaine et étrangère, dont une partie ayant droit au drawback, à vendre par E. J. HART & Co,
29 juil 79 rue Tchoupitoulas

GOMME ARABIQUE—25 colis de qualité assortie, à vendre par E J HART & Co,
29 juil 79, rue Tchoupitoulas

THÉ—400 colis thé Pourhong, à vendre par
E J HART & Co,
29 juil 79, rue Tchoupitoulas

PIMENT—25 balles en magasin et à vendre par
E. J. HART & Co,
29 juil 79, rue Tchoupitoulas

A LOUER.

UN MAGASIN en briques à quatre étages, dans la rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane. Pour plus amples détails, s'adresser au No 36, rue de la Vieille-Levée. 27juil

MARCHANDISES NOUVELLES.

REÇU par le steamship Nautilus, de New York, les articles ci-dessous:
24 douzaines peignes en gomme, pour filleter.
24 do do à retaper.
24 do do pour barbiers.
5 grosses do do Marie Stuart, pour papillotes.
12 douzaines cuirs à rasoir (article supérieur).
Aussi, un assortiment varié de porte-monnaie, parfumerie fine, poudre à toilette, brosses, &c.
Nous appelons l'attention des marchands détaillants à examiner notre stock, qui ne laisse rien à désirer. URIAH A. POLLARD & Co,
27 juil No 76 rue du Canal, près Chartres

REÇU par le Nautilus, 3000 livres BALEINES pour robes, longues et de toute grandeur, à vendre en gros seulement par URIAH A. POLLARD & Co,
27 juillet No 76 rue du Canal

50 BOÎTES Et savons livrant dans l'eau de la mer. Cet article est recommandé aux personnes qui vont de l'autre côté du Lac, et coûte très bon marché, à vendre en gros ou en détail par
URIAH A. POLLARD & Co,
27 juil 76, rue du Canal

URIAH A. POLLARD & Co, reçoivent par le steamer Nautilus, un nouvel envoi de leur Cherry Poudre à Toilette, de Ramsey, le seul article qui n'ait pas été contrefait. A vendre en détail et en gros.
27 juil No 76, rue du Canal, près de Chartres

A vendre à bon marché

UNE CHARRETTE couverte, avec le CHEVAL et ses harnais, le tout convenable pour un marchand colporteur.
S'adresser chez J. H. Robert & Co, Maison Rouge.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS ET CHAUSSURES.—124 caisses en débarquement du navire Baleen, à vendre par G. W. DUNBAR.
27 juil

VENANT d'être reçu, 30 balles TABAC en feuilles de San Andres, en magasin et à vendre par
FDO DE FUENTES & Co,
27 juillet—1s 22, Vieille Levée

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi (Mississippi).

CETTE magnifique résidence d'été, si bien connue dans le Sud-Ouest, sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN E. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, est ouvert aux visiteurs le 1er juin.

Les Chênes Verts sont trop bien connus pour nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement, les nombreux avantages naturels, en outre desquels tous les plaisirs qu'il a fait augmenter l'an dernier, en font une résidence par les nombreux [illegible] favorablement le public. Les bateaux à vapeur bravement les visiteurs de la Nouvelle Orléans, Mobile et du Nord.

Les propriétaires ont fait pendant l'hiver de nouvelles améliorations. Des Bateaux à voiles seront en tout temps à la disposition des visiteurs sans frais. On donnera tous les jours à dîner.

On pourra toujours se procurer des chevaux et des voitures. Et aussi, le célèbre compagnie de musique de la Nouvelle-Orléans et l'orchestre, et pour plus d'amples renseignements.

Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines des bateaux, qui les débarqueront au wharf de l'hôtel.

CONDITIONS:
Par mois ... $10
Par jour ... $1
Les enfants et les domestiques demi-prix.

Dissolution de Société.

LA société existant en cette ville sous la raison OLIVIER & BAQUIE est dissoute, ce jour par l'expiration du temps limité. M. Olivier est seul chargé de liquider les affaires de l'ancienne société et de signer en liquidation.
1er juillet—1m AUG. BAQUIE

JE remercie mes amis et le public du patronage accordé à mon ancienne société et je les prie de me le continuer. Les affaires à continuer et [illegible] au même endroit. Je sollicite leur appui.
AUG. BAQUIE,
No 14, rue de la Nouvelle Douane et No 14, rue Customhouse. 1er juil—1m

CHAS. A. BARRIERE & FRERE,
22, RUE DE CHARTRES,

CHEMISES de toile, manufacture de Paris, Chemises anglais, coton, &c, toute la marque de Brettle & Hewitt. Chemises en laine, &c. Modes de Paris, chemises et de Londres. Chaussons français écru et blanc, do coton fantaisie, do do blanc, do do noir, CHEMISES DE PEAU. Mouchoirs, mouchoirs et demi-longues de gants, Gants de Lisle. Chaussons de demi-laine en coton blanc et écru, Do en soie.

CRAVATES.

Cravates gros de Lyon noir et uni, de 22 à 40 pouces, armure noire et grenadine, do soie, double faces. Bretelles d'Ecosse et batiste fil.

GANTS.

Gants de Jouvin, peau de chevreau blanche, noir et couleur, do de Jouvin, soie.

MOUCHOIRS DE POCHE.

Mouchoirs batiste ourlés, bordés 3/8 à 4/4, plissés, de couleur, bordés, de poche, en soie.

BRETELLES.

Bretelles en coton et soie, dont quelques unes sont très belles.

—AUSSI—

Un magnifique assortiment de marchandises de printemps telles que:
Flanelle toile blanche et couleur,
Drap d'été, Coutil français léger,
Drap, tweed jaune,
Etoffes de Marseilles pour gilets, &c.

Ces marchandises ayant été importées par nous-mêmes, seront vendues aux prix les plus avantageux. CHAS. A. BARRIERE & FRERE,
14 fév 22, rue de Chartres

TAPIS, NATTES, Toiles Cirées,
22, rue de Chartres.

TAPISSERIES de velours, anglaises, américaines et de Bruxelles, tapis trois plis, de Bruxelles, Ingrain et de Venise, tapis à marches, en laine et en toile; stores; tapis pour tables et pianos, baguettes d'escalier; Nattes des Indes, décorées de 10, battes & ca Nattes 4/4, 5/4 et 6/4, blanc, à carreaux et de fantaisie. Toile cirée large de 18 pieds, coupée d'après la grandeur des appartements.

Le tout au plus bas prix du marché.
21 mars A. BROUSSEAU & Co.

ATTENDU par les navires venant de Bordeaux Le Stella—20 barriques vin rouge. L'Eugénie—120 barriques vin rouge.
A vendre à livrer par
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
29juil Encoig. Madison et Mandeville, 3e District.

THE POUCHONG—300 demi boîtes, à vendre par
E J HART & Co,
29juil 79, rue Tchoupitoulas

TOBACCO de première qualité, venant de Tampico, en débarquement et à vendre par
JUAN Y. DE EGANA,
7 juillet 47, rue Bienville

BOIS de Campêche de première qualité de Honduras, à vendre par
JUAN Y. DE EGANA,
7 juillet 47 rue Bienville

EN douane—400 futailles eau-de-vie des marques Pinet, Castillon & Co., United Proprietors, La Rochelle, J. Denis, Henry Mounié, Milady, Bouvet eune, à vendre par
15 ju THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti

EN débarquement du Denmark, de Bordeaux—
50 barriques vin blanc supérieur, Bouvet jeune,
40 barils vin blanc do do
25 barriques vin rouge,
24 quarts eau-de-vie, à vendre par
15 ju THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti

MARCHANDISES SECHES,
Encoignure Magasins et Commune.

LE soussigné qui maintenant un stock et continuellement d'[illegible] des fabriques d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, [illegible] pour ce marché, et qu'il se vendra de la manière la plus avantageuse. [illegible]
COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises.
COTON de Lowell 7/8, 4/4.
LINSEYS, [illegible] de Kentucky et de Glasgow.
[illegible] blanc et écru, 7/8, 4/4.
[illegible]
FLANELLES blanches et croisées, rouge et verte.
[illegible]
[illegible] MADRAS et imitation pour nègresses.
[illegible] noir et couleur.
[illegible]
[illegible] ALPACCAS et brabantine angloises.
[illegible]
[illegible] à carreaux, blanche, en
[illegible]
[illegible]
[illegible] NORTH [illegible]

AVIS.

J. CASSERGUE, marchand-tailleur, a transporté son magasin de No. 186, rue Royale, au No 77, rue St Charles, entre Union et Perdido, le 1er juillet. J. CASSERGUE,
17 juil Marchand-tailleur.

J. CASSERGUE,
—MARCHAND TAILLEUR—
Rue St.-Charles,
No 77 Entre celles Union et Perdido. No 77

PREVIENT ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour la [illegible], consistant en:
[illegible]
[illegible] pour redingotes [illegible]
[illegible] à la mode.
J. CASSERGUE